

DDs

Lundi 24 février - 19h30

vous propose

X36-ACL4- **Démocraties Directes** - *Actez pour vous !*

Atelier Constituant Lexical N°4
avec Étienne Chouard

Définissons les mots : Citoyen, Peuple et Étranger

co-hôtes

X36-ACL4 – Démocraties Directes – Actez pour vous !

Émission du 24/02/2025 sur DDs TV
<https://democratiesdirectes.org/index.php/dds-tv>

Verbatim total transcrit par IA

[Intervenant 2] (1:07 - 1:36)

Bonsoir Etienne, bonsoir à tous, bienvenue pour la quatrième édition des ateliers Constituant Lexico avec bien sûr Etienne. Nous allons aujourd'hui nous atteler à essayer de définir si le temps nous le permet. Trois mots qui sont en lien, les mots citoyens, peuple, étranger, un vaste sujet.

Tout d'abord, bonsoir Etienne, comment vas-tu ?

[Intervenant 1] (1:36 - 1:38)

Ça va, merci, je suis content de vous retrouver.

[Intervenant 2] (1:39 - 4:44)

Je suis heureux également, ça faisait un petit moment effectivement. L'étrangère, bienvenue. Donc Etienne, je ne pense pas que tu l'avais rencontré.

L'étrangère, et c'est amusant parce qu'elle va être en lien avec les définitions de ce soir, est notre nouvelle hôte, l'équipe CETOF, petit à petit. Donc on va vous inviter à monter et prendre la parole pour nous aider et faire en sorte que collectivement, nous puissions essayer de définir les termes citoyens, peuple et étranger. Donc n'hésitez pas à mettre dans la bulle vos définitions personnelles de ces trois termes.

Etienne va également nous partager les siens qui serviront de point de départ pour cet atelier. Je vais très rapidement rappeler les règles de bienséance, mais bon, pour les habitués, les choses sont normalement connues, à savoir que la sexualité, la santé, la religion et le vote sont appelés à rester dans la sphère privée. La polémique stérile, les attaques personnelles et les procès d'intention n'ont pas leur place dans cette agora.

Les parlers forts, les insultes, les propos répréhensibles légalement, les trolls sont immédiatement sanctionnés par une exclusion. Aucune censure d'expression ne sera néanmoins pratiquée dans le respect de la législation en cours. L'opposition bienveillante, la critique constructive et respectueuse, la divergence d'opinion sont forcément encouragées.

Le savoir-être et le savoir-vivre doivent être au service du savoir-faire. La citoyenneté est un état transversal de notre humanité que nous devons développer. On va essayer de rester sur une durée raisonnable de ce space, toujours pour la retranscription, mais on va essayer de s'atteler quand même à ces trois mots qui sont en lien.

Nous préconisons donc à l'invité, mais bien sûr aussi à ceux qui vont monter prendre la parole, d'épingler les ressources, donc leurs définitions s'ils en ont une à proposer. Nous vous invitons tous à vous munir d'un bloc-note physique ou numérique afin de préparer vos questionnements, vos interventions ou bien sûr vos propositions de définition. Nous vous demandons d'éteindre votre micro lorsque vous ne parlez pas et bien sûr de ne pas couper la parole aux intervenants, déjà pour une question de bienséance, mais également parce que ces spaces se sont enregistrés et qu'on a tout un travail qui est effectué après pour la retranscription de ces spaces et vous préparer quelque chose qui permette ensuite d'aller voter pour les définitions.

Donc justement, je vous ai mis dans la bulle et je vais vous l'épingler de suite, le travail qui a déjà été fait et qui est maintenant en ligne sur notre site, à savoir que les spaces, les trois premiers ateliers constitués en Lexis, ont été retranscrits en verbatim par une intelligence artificielle, retravaillés par une intelligence humaine et les définitions qui en sont ressorties vous sont soumises à votation, à travers un processus de votation qu'on appelle le choix nuancé.

Donc cela permet justement de faire en sorte que ces définitions soient travaillées sur nos spaces, grâce à Étienne et à toutes vos interventions, mais qu'ensuite en plus, elles soient véritablement un outil de travail permettant d'avancer sur un principe constituant. Le but c'est de vraiment être dans la pratique. Donc, on va essayer de s'atteler à trois nouveaux mots si on en a le temps.

Et donc bien sûr, on va partir, comme à chaque fois, de la base qui a déjà été travaillée par Étienne. Donc Étienne, tu as déjà travaillé sur, je suppose, la définition. On va commencer peut-être par le mot de citoyen.

[Intervenant 1] (4:48 - 5:58)

Oui, je vais vous proposer ma définition du mot citoyen. Et puis, peut-être après, je vous parlerai de la définition de Léo Giraud, parce que si vous suivez ce que je fais, vous avez sûrement entendu parler de Léo, que nous avons d'ailleurs reçu déjà sur nos spaces. C'est un type formidable, pour moi essentiel, central dans toute cette réflexion.

Léo, lui, a créé une constitution qui s'appelle du nom de l'outil qu'ils utilisaient au début, qui était Mumble, qui était un outil d'interaction, de travail collectif. Et maintenant, ils sont sur Discord. Mais bon, ça s'appelle encore la Constitution du Mumble.

Et ils ont réfléchi au concept de citoyen aussi, bien sûr. Et peut-être que je vous en parlerai, si ça vous intéresse. Je vais t'envoyer ma définition dans mon projet C0, Constitution d'origine citoyenne C0.

Je vais te l'envoyer sur Twitter, comme ça tu pourras le relayer.

[Intervenant 2] (5:58 - 6:02)

Voilà, et tu t'es partagé également le travail de Mumble constituant de Léo.

[Intervenant 1] (6:02 - 6:05)

Alors ça, je t'ai envoyé carrément le lien. Peut-être qu'on peut donner le lien aux gens.

[Intervenant 2] (6:06 - 6:08)

Oui, je pense. Je t'ai envoyé un commentaire.

[Intervenant 1] (6:09 - 6:10)

J'ai mis ça à démocratie directe.

[Intervenant 2] (6:12 - 6:17)

Toutes les ressources sont bonnes à partager, pour permettre d'enrichir nos savoirs communs.

[Intervenant 1] (6:20 - 6:24)

J'ai l'impression que j'en ai envoyé trop. Je ne sais pas pourquoi. Oui, j'en ai mis trop.

[Intervenant 2] (6:28 - 6:33)

Déjà, je vais vous mettre à tous les travaux de Léo Giraud et de ses partenaires.

[Intervenant 1] (6:33 - 9:49)

Alors, ce qu'on fait ce soir, c'est une définition du mot. Ce n'est pas exactement les articles sur la citoyenneté. Dans la constitution de Léo, vous allez trouver...

Enfin, de Léo et de ceux qui bossent avec lui. C'est toute une équipe assez nombreuse. Ils bossent sur la citoyenneté.

Ils ont réfléchi à un concept de citoyen actif pour repérer ceux qui s'engagent, qui se forment, qui s'informent et qui sont actifs au sens fort du terme politique. Et parce qu'on va compter dessus particulièrement pour ne pas dire non quand ils seront tirés au sort et pour avoir des devoirs supplémentaires, certains droits supplémentaires. Quand j'en ai parlé à Léo, je lui ai dit qu'il y a des citoyens passifs aussi.

Donc forcément, s'il y a des actifs, c'est que les non actifs sont passifs. Il ne me dit pas du tout. Il n'y a pas de passifs.

Alors, ils peuvent être passifs en ce moment, mais ils ne sont pas obligés à être passifs. Ils n'ont pas le droit d'être passifs. C'est des citoyens tout simplement et qui peuvent, s'ils le veulent, devenir actifs.

Parce qu'en fait, c'est très simple de devenir un citoyen actif. Il faut le vouloir et avoir quelques formalités, formations rapides. Ce n'est pas compliqué de devenir un citoyen actif.

Ce n'est pas une élite, pas du tout. Mais donc, c'est assez intéressant de travailler là-dessus. Il y a d'autres idées dans le même registre qui consisterait à dire, voyons, pour être citoyen, et vous allez voir que citoyen, ça veut dire législateur, il faudrait un permis.

Alors ça, c'est choquant au début parce qu'on se dit, non, pour l'instant, on est habitué avec l'idée qu'il suffit de naître dans un pays pour être citoyen de ce pays et puis d'avoir tous les droits. Et puis aucune obligation et sûrement pas d'examen. Parce que s'il y a un examen, il y a un échec possible.

Et s'il y a un échec possible, ça choque les gens. Je vous demande d'y réfléchir. Vous avez peut-être raison d'être choqués.

Peut-être qu'il ne faut pas accepter cette idée. On va peut-être repousser cette idée d'un permis de citoyen, permis politique, permis de voter, par exemple. Un permis de voter qui n'est pas la même chose qu'un permis d'élire.

En tout cas, il me semble que la réflexion sur un permis politique n'est pas... Il n'y a pas de sujet tabou. C'est intéressant, c'est stimulant.

Peut-être qu'on la rejettera, mais c'est stimulant. La gauche, ça déclenche des poussées d'urticaires et des accusations de fascisme. C'est toujours la même intolérance et la même certitude de ces gens-là

d'être dans le camp du bien et que tous les autres, c'est des fascistes.

C'est la négation de la politique. Mais bon, il n'y a pas qu'eux, heureusement. Il y a plein d'autres gens qui sont prêts à faire de la politique, qui ne sont d'ailleurs pas forcément de droite ou de gauche.

Ces débats-là sont intéressants avec des gens qui n'ont pas de certitude, qui cherchent le vrai et qui savent qu'ils peuvent se tromper. Ce qui est important, c'est d'en parler à cœur ouvert et loyalement. Est-ce que tu as recopié la définition que je vais vous proposer, que l'on vous propose de lire ensemble ?

[Intervenant 2] (9:49 - 9:55)

Oui, normalement, elle est dans la bulle et épinglée en haut, donc tout le monde va pouvoir la lire en même temps que tu vas nous la présenter.

[Intervenant 1] (9:55 - 9:59)

Est-ce que les autres la voient dans les commentaires ?

[Intervenant 2] (9:59 - 10:00)

Normalement, ils devraient la voir.

[Intervenant 9] (10:01 - 10:06)

Moi, je confirme, de mon côté, je la vois. Bonsoir Etienne et bonsoir Kali.

[Intervenant 2] (10:07 - 10:17)

Bonsoir, oui, c'est vrai que j'ai enchaîné, parce qu'en fait, on devait normalement démarrer un peu plus tôt. Du coup, c'est vrai que je vais te parler un peu vite. Bonsoir, bienvenue pour ton premier atelier constituant.

[Intervenant 1] (10:17 - 10:23)

Merci et aucun souci. Est-ce que tu veux qu'on t'appelle l'étranger ou bien on peut t'appeler par ton prénom ?

[Intervenant 9] (10:23 - 10:27)

Oui, je préfère l'étranger, j'ai un prénom qui est assez peu commun, donc je préfère éviter de le communiquer.

[Intervenant 1] (10:28 - 19:37)

Voilà, merci. Alors, je vous dis ce que j'ai écrit moi pour l'instant dans mon projet C0 Constitution, qui, dans mon esprit, est un chantier que je mène seul, qui est né en fait à plusieurs. On était nombreux sur le blog à écrire la constitution du plan C.

Et puis, depuis quelques années, j'y bosse seul, donc je le fais avancer. L'avantage d'être seul, c'est de ne pas être contredit et de ne pas être interrompu. Mais je sais bien que je me trompe par endroits, évidemment, et que j'exagère ou que j'oublie des trucs.

Bon, je sais bien qu'on tient. Mais ce que je voudrais, c'est quand j'aurai l'impression que c'est à peu près présentable, je vous présenterai ce C0, ce projet Constitution citoyenne. Je vous présenterai, puis ceux que ça intéresse en feront ce qu'ils veulent.

Ils en discuteront. Moi, je me dis, idéalement, ils devraient arriver à produire ensemble un C1, et puis ensuite le rediscuter, faire un C2. Et puis, je m'attends à ce que ce soit très modifié, puisque ça ne m'appartient pas.

Les idées appartiennent à ceux qui s'en en parlent. Et l'idée, ce serait d'avoir assez rapidement un projet suffisamment élaboré et crédible pour aider la prochaine Assemblée constituante citoyenne à ne pas partir de rien. Et il y aurait comme ça deux ou trois projets constituants citoyens qui existeraient et dont ils pourraient s'inspirer pour ne pas avoir à tout recommencer, ce qui prendrait beaucoup de temps.

Je sors ce texte que je vais vous lire, que je vais lire avec vous. Je le sors de ce projet CC0, qui n'est pas publié. C'est dans mes tablettes, mais je ne l'ai pas encore publié.

Alors, je fais le contraire aujourd'hui, puisque je vous en parle, mais normalement, je n'en parle pas, justement, pour ne pas être interrompu, contredit, pour pouvoir avancer. Mais c'est quand même intéressant, de temps en temps, ces discussions. En fait, c'est ça qui permet de progresser.

Alors, dans ma définition, je ne mets pas que citoyens, mais citoyens VS électeurs, citoyens opposés à l'électeur. Sachant que je ne respecte pas, dans mon projet de constitution citoyenne, je ne respecte pas du tout les usages des constitutions du monde entier, que je considère toutes comme des anti-constitutions. Pourquoi anti ?

Parce qu'elles ont toutes été écrites par des représentants. Elles n'ont jamais été écrites les constitutions du monde. Elles ont toujours été écrites par les représentants.

Ce qui, de mon point de vue, est une hérésie sur le plan démocratique et sur le plan politique. Une hérésie ou une absurdité, un scandale, un coup de force, un coup d'état, une usurpation d'identité. Les représentants, quand ils s'instituent constituants, c'est-à-dire à écrire un texte qu'ils devraient écrire, se foutent de la gueule des gens et, en fait, sont des voleurs de pouvoir.

Ce n'est pas à eux d'écrire la constitution. C'est à n'importe qui, mais pas à eux. Et donc, on se parle d'anti-constitution parce que, je pense, les représentants ne sont pas capables d'écrire une constitution.

Ils écrivent toujours des fakes, avec une impuissance populaire. Vérifiez, regardez les constitutions du monde. Même dans les constitutions qui contiennent le RIC, il y en a une trentaine sur Terre, même dans celles qui contiennent le RIC, avec le RIC, si les représentants sont législateurs, avec le RIC, tu vas mettre un frein aux projets scélérats les plus visibles.

Mais tu ne feras pas, tu ne fais rien contre les scélératesses des petits décrets, des petits arrêtés, des petites lois qui passent en douce. Il y a des tas de choses qui vont passer ou des détails, des cavaliers, des cavaliers dans les lois. Des cavaliers, c'est-à-dire des articles qui ne concernent pas le sujet de la loi, mais qui concernent autre chose, mais qui sont comme des passages élandestins.

Et ça, on ne va pas se mettre en travers de toutes les scélératesses avec le RIC. Et donc, si vous regardez bien les constitutions du monde entier, du point de vue des citoyens, du point de vue du peuple, c'est toutes des prisons politiques. Donc, c'est toutes des anti-constitutions.

Au lieu d'être des protections, c'est des prisons. Donc, bref, je ne respecte pas les us et coutumes des anti-constitutions du monde et des profs de droit constitutionnel, des profs de droit public, qui sont très conservateurs. Et quand ils proposent des choses constitutionnelles, ça ressemble à ce qui existe.

Ils sont ultra conservateurs. Au fond, moi, je rédige mon texte constitutionnel en faisant attention à ce qu'il soit bien compris. S'il y a un risque d'ambiguïté, j'utilise d'abord des mots simples, autant que possible.

Et puis, s'il y a un risque d'ambiguïté, je le commente. Je mets un commentaire pour être bien sûr que les gens comprennent l'enjeu. Pourquoi on a écrit ça ?

Pourquoi on n'a pas écrit le contraire ? Pourquoi on précise ça ? Et je l'explique dans la constitution, parce que comme c'est un contrat social, moi, je vis la constitution idéale comme un contrat social signé par l'unanimité des citoyens.

On n'est pas obligé de signer. Si on ne signe pas, on n'est pas citoyen, on est un étranger. Et on a le droit, on n'est pas obligé de le signer.

Et si on le signe, c'est un contrat, il faut que ce soit clair. Donc, on n'a pas besoin d'être un juriste pour comprendre. Et donc, je tiens à que la constitution soit limpide.

Et donc, je ne dis pas seulement citoyen, je dis citoyen opposé à électeur. Il faut qu'on comprenne que ce qu'on va définir ici, c'est un changement par rapport à ce dont nous avons l'habitude. Parce que partout sur Terre, il n'y a pas de citoyen, ou pratiquement pas.

Il y a des semi-citoyens, là où il y a un RIC législatif. Mais la plupart du temps, il n'y a pas de RIC. Et donc, il n'y a pas de citoyen législateur.

Donc, il n'y a pas de citoyen, en fait. Il n'y a que des électeurs, c'est-à-dire des enfants politiques. Citoyen VS électeur.

Deux points. Les citoyens sont les législateurs en dernier ressort. Deux points.

Ils peuvent initier, débattre, rédiger et voter eux-mêmes les lois et toutes les normes qui s'appliquent à eux. Donc, c'est les lois au sens large. Ça peut être décrets, directives, les lois organiques, etc.

À la ligne. Alors que l'acteur élit ses maîtres, qui vont tout décider à sa place, un citoyen vote lui-même les lois auxquelles il consent à obéir, selon les modalités constitutionnelles qu'il a lui-même pensées, voulues, écrites et votées. Un citoyen digne de ce nom est autonome, ce qui signifie qu'il produit lui-même le droit auquel il accepte de se soumettre, à commencer par le droit du droit, la Constitution.

Alors qu'un électeur est un enfant politique, un incapable majeur, alors qu'un citoyen est un adulte politique capable de voter ses lois. Voilà pour la définition. Je ne dis pas que les citoyens sont ceux qui sont nés sur le territoire.

À mon avis, le meilleur critère, c'est ceux qui ont signé la Constitution, qui acceptent, qui signent le contrat social. Et ça, c'est une discussion assez touchy. Comme je vous dis, beaucoup de gens à gauche refusent qu'on parle du statut des étrangers, de la définition des étrangers, de leur statut, de leurs droits, leurs devoirs.

Ils refusent qu'on en parle, même, parce qu'ils veulent qu'il n'y ait pas d'étrangers. On dirait qu'ils font comme s'ils ne voulaient pas qu'il y ait d'étrangers. Parler du con, c'est déjà être pas d'extrême droite, mais vraiment sur le chemin, presque.

Pas néo-nazi, mais vraiment presque. Pourtant, quand on dit citoyen, quand on définit le citoyen, par effet de miroir, on définit aussi les non-citoyens. Si on définit les citoyens, en négatif, tu vas avoir la définition des non-citoyens, c'est-à-dire des étrangers.

Et là, vous me disiez, si je me trompe, est-ce que c'est fautif, de ma part, de dire que la définition de l'étranger, ça va être tout simple, ce seront les non-citoyens. Les non-citoyens qui sont présents sur le territoire. Et la définition du peuple, je la vois comme simple aussi.

À partir du moment où on est tombé d'accord sur la définition du citoyen, le peuple, c'est l'ensemble des citoyens, donc sans les étrangers. À mon avis, pour l'instant, il n'y a pas de peuple sur Terre. Il n'y a que des électeurs.

Il y a les multitudes qui sont cornaquées comme du bétail par des voleurs de pouvoirs qui leur imposent leurs normes, leurs lois. Et nulle part, il y a de vraie démocratie, même en Suisse. Il y a des aspects démocratiques, mais je ne trouve pas qu'on puisse parler de démocratie en Suisse, puisqu'ils ne votent pas leurs lois.

C'est d'autres qui votent leurs lois. Ils peuvent juste s'opposer à des lois. Mais bon, c'est un pouvoir que je trouve quand même assez minime par rapport à l'idée que me fait d'une vraie démocratie.

Et donc là, partout sur Terre, il n'y a que des électeurs, pas de citoyens, pas de citoyens législateurs. Donc, il y a tout à construire. Et donc, il me semble que nous sommes, pour l'instant, que des multitudes dominées par des dominants, des voleurs de pouvoirs, je les appelle, des ennemis du peuple.

Et qui ne méritent pas, nous ne méritons pas le nom de peuple. Il me semble, ça dépend de la définition qu'on donne. Un peuple, c'est des citoyens et que les citoyens, c'est des législateurs.

Ça n'existe pas sur Terre. Et en fait, un peuple, c'est la série des êtres humains qui vivent sur un territoire et qui ont signé le contrat social.

[Intervenant 2] (19:38 - 20:06)

Alors, justement, on va essayer d'avancer sur la base de ta définition. Pour que les choses soient très claires et qu'on puisse avoir des bases de réflexion, je vais tout de suite vous lire des définitions dites communes, c'est-à-dire la définition, par exemple, du Larousse. Alors, je vous passe la définition de l'Antiquité, mais celle actuelle.

Personne, donc citoyen, personne jouissant dans l'état dont il relève des droits civiques et politiques, et notamment du droit de vote. Sachant, bien entendu, que c'est le droit de vivre.

[Intervenant 1] (20:07 - 20:08)

C'est le droit de vivre, voilà.

[Intervenant 2] (20:08 - 20:24)

Exactement. Donc, encore une fois, elle est très synthétique, elle est très simple. Synonyme ressortissant, on y viendra.

Donc, je répète, selon le Larousse, le citoyen, c'est une personne jouissant dans l'état dont il relève des droits civils et politiques, et notamment du droit de vote. Ça, c'est pour le Larousse.

[Intervenant 1] (20:25 - 20:31)

Attends une seconde. Oui ? Parce que moi, je le note en même temps, et tout le monde devrait le noter, parce que ça aide ensuite à...

[Intervenant 2] (20:31 - 20:57)

Alors, encore une fois, Etienne, n'oublie pas que tu parles d'herbatisme. De toute façon, tout ce qu'on est en train de dire et d'échanger est enregistré et sera extrait de façon à ce que, sur notre site, je vous ai épinglé le lien en haut, vous avez les herbatismes de toutes les émissions assemblées constituantes lexicales, les ateliers constituants lexicaux que nous avons déjà faits, et celui-ci, pareil. C'est-à-dire que vous pouvez noter, bien entendu, je vous y invite, de toute façon, ce texte-là, tout ce qu'on est en train d'échanger et de se dire, vous pourrez le retrouver sous forme de texte écrit par l'intelligence artificielle et humaine.

[Intervenant 1] (20:58 - 22:36)

Mais est-ce que je peux souligner ici, qu'elle ait, s'il te plaît, que finalement, cette définition qui paraît très éloignée de la mienne, en fait, elle est très proche à... Un détail près. À un détail près, qui est juste un bouleversement dans une vie humaine.

Quand tu comprends ça, quand tu comprends la différence entre élire et voter, tu ne vas plus penser à la politique du tout de la même façon. C'est vraiment un tournant dans une vie, je trouve, de percuter sur l'arnaque de la confusion entre élire et voter. Qu'est-ce que tu as été faire dimanche ?

J'ai été voter. Mais non, tu n'as pas été voter. Tu as été renoncer à voter.

Tu as été élire. C'était exactement le contraire. Et en fait, on ne peut pas penser à l'endroit avec les mots à l'envers.

Et cette confusion nous empêche de penser en politique. Et quand Larousse dit qu'un citoyen, c'est quelqu'un qui a le droit de vote, c'est ça qu'il dit. Si on donne aux mots leur vrai sens, ce que ne fait pas Larousse, parce que là, manifestement, quand Larousse parle, il parle du droit d'élire.

Si on donnait aux mots vote son sens puissant, voter c'est décider, elle serait valide. Et finalement, regardez-moi, quand je dis les citoyens, ce sont les législateurs en dernier sort, qui peuvent initier, débattre, rédiger et voter eux-mêmes les lois. Je dis la même chose, c'est un peu plus précis, parce que je dis initier, débattre, rédiger, voter, donc je montre qu'ils sont présents à toutes les étapes, et pas seulement à l'étape du vote.

Mais bon, c'est quand même des législateurs, c'est très proche. Sauf que Larousse ne décrypte pas Larousse.

[Intervenant 2] (22:37 - 23:31)

Oui, et je vais vous donner maintenant l'académie française. J'aime bien généralement utiliser Larousse, et l'académie française. Pour l'académie française, elle est très simple.

Le citoyen, c'est ressortissant d'un État qui y jouit de la plénitude des droits civils et politiques. Point. Citoyen, pour l'académie française, c'est un ressortissant d'un État qui y jouit de la plénitude des droits civils et politiques.

En sachant, bien sûr, qu'il y a un terme qu'il faut, à part civil et politique, il y a le terme ressortissant qu'il faut également définir, puisque c'est le synonyme de citoyen selon Larousse. Or, le ressortissant, c'est une personne qui relève d'une nationalité. Donc on pourrait très bien dire, par exemple, pour le citoyen français, personne de nationalité française qui jouit de la plénitude des droits civils et politiques en France.

[Intervenant 1] (23:32 - 23:37)

Et là, on finalement repousse la définition en la reportant au mot nationalité. Exactement.

[Intervenant 2] (23:38 - 23:39)

Selon l'académie.

[Intervenant 1] (23:39 - 27:36)

Et c'est là que c'est touchy. C'est là que les gens de gauche, qui sont sans frontières, sans frontières, qui refusent presque même l'idée de nation, et qui, dès qu'ils entendent nation, c'est comme étranger. Ça leur fait une poussée de verticaire.

Déjà, ils commencent à gremler en parlant de fascisme et d'extrême droite. Pourtant, c'est une idée de gauche. Robespierre était un fervent défenseur de la nation et il était ultra pacifique.

Je vous rappelle que dans la constitution de Robespierre, il disait, c'est lui qui l'avait rédigé, pensé, voulu et défendu ardemment à l'Assemblée nationale en 89. Il disait, nous, citoyens français, nous nous interdisons de déclarer la guerre à qui que ce soit. Nous déclarons la guerre à tous les peuples du monde, à toutes les nations du monde.

C'était un nationaliste plus pacifique que l'ont été tous les anti-nationalistes en peau de lapin actuel. Donc, on peut être nationaliste et très profondément et loyalement pacifique, fraternel même. La nation, c'est comme une famille.

L'idée de nation, ça peut être vécu, ça peut être conçu. Ça ne l'est pas toujours. Je sais bien qu'il y a des gens qui sont brutaux sur l'idée nationale, mais on peut très bien imaginer.

Je réclame le droit de penser la nation comme une grande famille. Et c'est une famille à grande échelle. Essayez d'imaginer qu'on vous nie le droit d'aimer votre famille plus que les autres familles, de protéger

votre famille plus que les autres familles.

À mon avis, sur l'idée de la famille, c'est naturel quand même. C'est assez évident pour que tout le monde tombe d'accord sur l'idée qu'il est légitime pour les humains de défendre leurs proches, leurs filles, avant de défendre les autres. Mais ça ne veut pas dire qu'ils vont être ennemis des autres familles.

Ils vont quand même fraterniser, ils sont capables de fraterniser avec les autres familles. Mais la nation, ça va être pareil. On va défendre plutôt sa nation, les gens de notre nation, mais pour ensuite être prêts à fraterniser.

Ça me fait penser, excusez-moi, je suis un peu long, mais ce que je vais dire, c'est important pour moi. Dans mon camp, le camp d'où je viens, qui est le camp de la gauche, et qui me pose de plus en plus de questions quand je vois ce qu'ils ont fait pendant la crise Covid, c'est leur abandon total en race campagne pour défendre les libertés publiques. Vraiment, je suis en rupture avec ces gens-là.

Mais à gauche, ils ont une version des frontières, une détestation des frontières, très souvent, qui est très contestable. Je vous conseille de lire un livre à petits livres, tout petit. C'était une conférence au Japon.

C'est vraiment un texte très léger de Régis Debray qui s'appelle Éloge des frontières. Éloge des frontières. Même si vous n'êtes déjà pas hostile aux frontières, vous allez voir, ça va vous donner des arguments d'une puissance inouïe.

C'est un texte séminal. Il va vous enseigner la tête. C'est un texte très important, je trouve, pour se défaire du sans-frontierisme, de la détestation de la nation, sans devenir un salaud de fasciste et d'extrême droite.

À mon avis, c'est des concepts qu'on a besoin de défendre parce qu'il dit quelque chose qui me paraît très important. Il a plein de formules comme ça. Il dit j'ai besoin d'un chez-moi pour t'ouvrir la porte et t'accueillir.

Si tu me privas de chez-moi, si tu abolis toutes les frontières, s'il n'y a plus de maison, si j'ai plus de maison, je ne peux plus t'accueillir, il n'y a plus de chez-moi. Et c'est la lutte de tous contre tous, la crainte. Et c'est extrêmement puissant, cette idée.

J'ai besoin d'un chez-moi pour t'accueillir fraternellement. Pour fraterniser, nous avons besoin d'une maison, une maison commune de la famille, une maison commune du pays, etc. Et je trouve ça très fort, le fait que pour fraterniser, il faut avoir fabriqué des murs et des portes qui permettent d'inviter les autres.

[Intervenant 2] (27:36 - 28:18)

C'est très intéressant. Avant de passer la parole à l'étrangère, qui en tant qu'hôte a une priorité, ensuite on aura The Fallen et Philippe Depamonté pour amener également vos visions de cette définition de citoyen qui forcément pose celle de peuple et d'étranger. Mais finalement, dans la définition, que ce soit celle du Larousse, que ce soit celle de l'Académie française, la citoyenneté est posée en termes de nationalité.

Et dans ta définition à toi, au-delà du terme de vote et d'électeur, ça encore une fois, on est très clairs là-dessus, mais dans ta définition, il n'est pas question de nationalité, il est question de droit, finalement, à rédiger, voter, débattre, initier les lois par ce qu'accordera la Constitution. Donc, finalement...

[Intervenant 1] (28:19 - 28:46)

Il manque peut-être quelque chose, c'est-à-dire qu'en le lisant avec toi, en le lisant avec vous, me vient à l'esprit ce que j'ai écrit plus loin dans la Constitution, mais qui pourrait être dans la définition de citoyen. On pourrait dire, les citoyens, parce qu'ils sont signataires de la Constitution, parce qu'ils ont signé le

contrat social qu'est la Constitution, sont les législateurs en dernier. C'est faire le lien entre le fait que c'est un contrat, par contrat, nous décidons de vivre ensemble, et nous décidons que ce qui décide, c'est nous, et pas nos représentants.

[Intervenant 2] (28:46 - 29:33)

Oui, alors, là où c'est intéressant, c'est que d'un point de vue constitutionnel, on ne sait pas ce que sera la Constitution, et peut-être que la Constitution décidera qu'un citoyen, donc quelqu'un qui a le droit de participer à la rédaction, le débat, le vote des lois, est quelqu'un qui est tout simplement sur le territoire national. Puis, il y a un certain temps, ça, on ne peut pas savoir ce que la Constitution sera, puisqu'elle serait normalement, dans un principe constituant, décidée par tous. Tous ceux qui sont aujourd'hui, au sens de la définition, finalement, de l'Académie française ou du Larousse, des citoyens, mais qui vont collectivement décider de quel sera vraiment le terme de citoyen, et les droits que cela ouvre.

C'est ça qui est intéressant dans ta définition, c'est qu'il n'y a pas, finalement, de citoyenneté liée à la nationalité, mais liée à ce que la Constitution accorde comme droit de citoyen.

[Intervenant 1] (29:34 - 29:46)

Alors, oui, mais tu comprends que c'est parce que je suis dans la définition. Quand on va parler de la citoyenneté, on va sans doute parler de la nationalité. Je pense plus loin dans la Constitution, mais pas dans la définition.

[Intervenant 2] (29:47 - 29:50)

L'étrangère. Vas-y, je t'en prie. Après, on aura The Follen et Philippa.

[Intervenant 9] (29:52 - 30:22)

Alors, du coup, moi, pour enlever toute ambiguïté vis-à-vis de mon pseudo et de qui je suis, je suis réellement étrangère, je dispose d'une carte de séjour, mais je considère que le citoyen français, enfin, ça doit rester comme tel, comme c'est aujourd'hui, en fait. Il doit avoir la nationalité française. Alors après, je ne sais pas pourquoi vous ne voulez pas le préciser dans la définition du citoyen.

Bon, vous pourrez l'expliquer peut-être un peu plus tard, mais voilà, je voulais juste donner mon avis là-dessus.

[Intervenant 1] (30:23 - 32:59)

Pour moi, probablement, c'est imparfait. Évidemment, c'est forcément imparfait, de toute façon, tout ce qu'on fait est imparfait, mais je voulais, dans ma définition, insister sur un point qui est totalement passé à la trappe par toute institution du monde. C'est-à-dire qu'on nous bat, et dans tous les journaux du monde, dans tous les livres du monde, chez tous les intellectuels, tout ça, on nous dit que la démocratie, c'est les droits et libertés, et c'est le droit de parole.

Mais allez vous faire voir, ce n'est pas ça du tout. Je ne suis pas d'accord, la démocratie, c'est le droit de décider. Et donc, ce qui m'importe, ce sur quoi je veux mettre un coup de projecteur, ce sur quoi je voudrais que le contrat social soit clair, c'est sur le fait que les citoyens sont ceux qui décident de leur loi, nous co-décidons des lois auxquelles nous nous concentrons à obéir.

Et c'est ça qui est extrêmement nouveau, tu vois, c'est de le dire clairement, de dire que la démocratie, ce n'est pas la liberté d'expression, pas du tout. Oui, nous voulons la liberté d'expression, mais la démocratie, ce n'est pas ça. Il n'y a pas de synonymie, il n'y a pas d'équivalence entre les deux.

Oui, en démocratie, il y a la liberté d'expression, mais la démocratie, ce qui compte le cœur battant, ce n'est pas la liberté d'expression, ce n'est même pas les droits et les libertés. Parce que j'arrive très bien à imaginer un gouvernement représentatif avec des droits et des libertés. Non, mais c'est surtout de savoir qui décide.

Donc, c'est ça qui m'a poussé à insister là-dessus dans ma définition. Ceci dit, en en parlant, vous voyez déjà, à peine en a-t-on parlé, que déjà, j'ai ajouté dans mon texte, les citoyens sont, parce qu'ils ont

signé le contrat social qu'est la Constitution, les législateurs en dernier ressort, etc. Est-ce qu'il faut écrire le fait qu'ils y vivent ?

Alors, qu'ils y soient nés, à mon avis, ça n'a pas d'importance. Ça n'a pas d'importance, qu'on y soit nés ou pas. Vraiment, ça ne mérite même pas d'être dans la définition, je pense.

Mais par contre, qu'on y vive, au moins la moitié du temps, alors ça, ça se discute évidemment, mais qu'on y vive, ça, à mon avis, c'est important. Parce que sinon, vous allez avoir des étrangers qui, pour acheter les terres, vont devenir citoyens parce qu'il suffit de signer, même si on n'habite pas, et à ce moment-là, ils vont s'approprier les terres. Parce que, un peu plus loin de la Constitution, je spécifie qu'il est interdit aux étrangers d'acheter les terres du territoire.

Ils peuvent les louer, ils peuvent en faire ce qu'ils veulent, mais ils ne peuvent pas l'acheter. Ce qui me fait dire ça, c'est que je vois bien ce que font les ultra-riches. Ils viennent dans les pays et ils achètent tout, y compris les terres.

Et donc, ils deviennent propriétaires des pays ? Ce n'est pas bien. À mon avis, il faut qu'on ait une Constitution pour empêcher les ultra-riches et notamment des étrangers, mais pas seulement, même les ultra-riches du pays.

Il faut empêcher l'accumulation et l'accaparement des terres.

[Intervenant 2] (33:00 - 33:16)

Alors, on va laisser, excusez-moi, on va laisser l'étrangère te répondre très vite, alors tu n'as pas besoin de lever la main à l'étrangère. N'hésite pas à prendre la parole, on n'est que deux en plus, parce que, oui, Stéphane, malheureusement pour nous, mais a des obligations personnelles ce soir, qui fait qu'il n'est pas là. Il vous salue malgré tout.

Je te laisse terminer votre échange, l'étrangère, et puis après, ce sera à vous.

[Intervenant 1] (33:16 - 33:24)

Ta question, l'étrangère, c'était pourquoi pas le lieu de naissance, c'est ça ? Non, non, c'était... Non, non, surtout pas.

[Intervenant 9] (33:24 - 33:45)

C'est de reprendre un peu la phrase... Oui, complètement. C'est juste le fait d'avoir la nationalité française, d'avoir la carte d'identité.

Après, en tant qu'étranger, aujourd'hui, par exemple, on peut faire une demande de naturalisation selon certains critères. On aura le droit d'être naturalisé. Pour moi, ce n'est pas choquant ce qui existe aujourd'hui.

[Intervenant 1] (33:45 - 33:55)

Ce n'est pas équivalent, ça ? Si tu avais une carte d'identité, si tu avais une carte de citoyen, ce serait pareil, non ? La nationalité...

A mon avis, ce n'est pas deux sujets différents.

[Intervenant 9] (33:57 - 34:09)

En tout cas, pour la définition, ce que je voulais dire, c'est que pour moi, l'un n'empêche pas l'autre. Même si tu souhaites vraiment faire un... Si tu souhaites vraiment souligner...

Comment dire ? Tu le précisais tout à l'heure, pardon, excuse-moi.

[Intervenant 1] (34:10 - 34:12)

Ça résiste à faire un dernier sort ?

[Intervenant 9] (34:12 - 34:20)

Voilà, c'est ça. Ce qui est très important. Je me dis que l'un n'empêche pas l'autre.

Simplement de préciser...

[Intervenant 1] (34:20 - 34:45)

Il faut rajouter la définition. Mais qu'est-ce que tu penses de l'idée qui m'est venue en vous parlant de rajouter le fait que les citoyens sont des gens qui habitent notre territoire. En partie, au moins.

Je crois qu'en général, pour la nationalité, on demande aux gens de vivre six mois dans le pays pour avoir le droit d'avoir la nationalité. Et ça me paraît raisonnable, non ?

[Intervenant 2] (34:45 - 34:57)

Il ne semble pas. Tu as les Français de l'étranger, des Français qui habitent à l'année dans d'autres pays, qui sont de nationalité française avec une carte d'identité française, un passeport français. Mais ils sont extraterritoriaux en étant de nationalité française.

[Intervenant 9] (34:57 - 35:03)

C'est quand on veut se faire naturaliser qu'il y a ces conditions, si je ne dis pas de bêtises. Après, ça dépend des accords entre pays.

[Intervenant 1] (35:03 - 35:55)

C'est dans l'autre sens. Pour que les étrangers deviennent français, on leur demande au moins de vivre. Parce que c'est sûr que s'ils vivent en ce moment six mois par an ou toute l'année, ils accèdent à la nationalité française.

Et une fois qu'ils l'ont eu, ils peuvent aller travailler à l'étranger en restant français. Ça doit être ça, le mécanisme actuel. Vous voyez de quoi j'essaye de me protéger quand je dis qu'il faut qu'ils y habitent.

C'est pour empêcher des étrangers malveillants. Parce qu'il y en a. Je n'ai aucun préjugé contre les étrangers.

Moi, les étrangers, c'est des amis que je ne connais pas encore. Mais je sais bien, je ne suis pas naïf, je sais bien qu'il y a des étrangers qui sont des colons. Je ne vais pas vous donner des exemples.

C'est l'histoire des hommes. Des étrangers qui viennent, qui s'approprient, qui tuent, qui pillent, qui volent et qui, finalement, étaient très dangereux. Il n'y a pas besoin d'exemples.

Tout le monde en a plein.

[Intervenant 9] (35:55 - 35:58)

Il y a des extrémistes de tous bords, en effet.

[Intervenant 1] (35:58 - 35:58)

Oui, absolument.

[Intervenant 2] (36:00 - 36:39)

On va faire ton apparence. Je pense qu'il y a beaucoup de monde qui attend. On va d'ailleurs continuer l'échange sur cette question, peut-être.

On peut d'ailleurs poser la question sous le prisme du où. Il faut être, pour être citoyen, peut-être soit présent sur le territoire depuis un certain temps, avec des conditions, ou de nationalité française, même si on n'est pas sur le territoire. Ça peut être aussi comme ça qu'on peut essayer de voir les choses.

Enfin, on va essayer d'avancer avec The Fallen. Ensuite, on aura Philippe, puis Vinouze et Caillou. Bonsoir, The Fallen.

The Fallen, c'est à toi. Bonsoir. On va essayer d'être dynamique et de faire assez rapide parce qu'il y a du monde derrière toi.

Parce que je te connais, je vais te demander d'être très direct sur la définition de citoyen, s'il te plaît.

[Intervenant 8] (36:39 - 37:19)

C'est quoi ton prénom ? Pierre. Pour moi, citoyen, c'est celui qui habite la cité.

Si on donne une définition, c'est celui qui habite la cité. La cité, vous savez, c'est le lieu où se fait la politique, où se décide le pouvoir, en fait, à partir duquel se fait la politéia. Après, moi, j'aimerais surtout me revenir sur, quand vous parliez de nation, revenir sur ça, si vous me le permettez.

Est-ce que tu peux me le permettre, débilocrate ?

[Intervenant 2] (37:20 - 37:27)

Essaye de faire vite parce que le but, c'est de ne pas trop déborder parce que le terme de nationalité s'abordera dans d'autres définitions. Là, on tente de définir.

[Intervenant 8] (37:27 - 39:04)

Moi, j'aimerais revenir sur la nation. Alors, il faut savoir que ce mot, en fait, a toujours existé, depuis même le Moyen Âge, sauf que ça n'avait pas le même sens, en fait. Au Moyen Âge, le mot nation servait à désigner le pays, en fait.

Il a pris une tournure et une connotation tout autre à l'époque des Lumières, et notamment, il faut savoir que le mot nation, en fait, tel qu'on l'entend aujourd'hui sous la République française, il nous vient principalement d'un monsieur, dans son essai « Qu'est-ce que le tiers État ? » dans son pamphlet « Qu'est-ce que le tiers État ? », définissait la nation comme l'ensemble des citoyens qui contribuent à l'économie du pays, qui contribuent de manière économique au pays, à l'État, l'économie de l'État, du pays et tout.

Et c'est pour ça, en fait, que comme les seuls, à cette époque-là, parmi les Trois Ordres, qui contribuaient économiquement à l'État, à l'économie de l'État et du pays, et de la nation, c'était le tiers État, là où la noblesse ne travaillait pas et le clergé, pareil. C'est pour ça que pour CIS, le nation, c'était le tiers État, et c'est pour ça qu'ils excluaient la noblesse et le clergé. Et il faut savoir que quand les députés du tiers État se sont constitués en Assemblée nationale, comme « Assemblée représentant la nation », « Assemblée de la nation », comme manière de dire qu'à eux seuls, ils représentaient la nation, et que la noblesse et le clergé n'en faisaient pas.

Donc déjà, ça, l'acte, quand il y a eu le serment du jeu de paume, même avant, quand ils se sont proclamés Assemblée nationale, ils ont exclu en quelque sorte la noblesse et le clergé. Et en fait, pour moi, un citoyen de la nation, c'est avant tout quelqu'un qui participe, qui contribue.

[Intervenant 2] (39:06 - 39:19)

Quelqu'un qui est productif, ou quelqu'un... Un retraité n'est plus productif normalement, mais il est toujours citoyen de par sa production passée, et puis surtout par son action, c'est-à-dire qu'il participe à la citoyenneté au même titre que les autres.

[Intervenant 8] (39:20 - 41:20)

Il paye ses impôts, il faut savoir que il paye des impôts en retraité, donc il contribue un peu économiquement. Pour moi, c'est ça avant tout, un citoyen de la nation, c'est quelqu'un qui contribue économiquement, c'est un acteur économique. Et c'est pour ça que pour moi, pour pouvoir se revendiquer de la nation, de citoyen de la nation, il faut y contribuer, et c'est pour ça, en fait, que pour davantage accentuer cela, moi je suis favorable...

C'est une opinion, c'est un avis que j'ai, je vais demander à monsieur Chouard ce qu'il en pensait, ce qu'il en pense. Moi je suis pour, en fait, une conception de la nation, mais comme sous le directoire, c'est-à-dire revenir à... En fait, il faudrait mettre l'accent sur la contribution à la nation, et montrer à quel point on veut participer à la nation, et on veut...

Enfin, que ça se mérite, soit être citoyen de la nation, voyez, et c'est pour ça que moi je suis pour le retour d'un suffrage sans itère. D'un suffrage sans itère, et aussi pour... Pour davantage, en fait, mettre l'accent sur le fait qu'être citoyen de la nation, ça se mérite.

Je suis également favorable, en fait, à ce que, vous savez, dans le bloc de constitutionnalité, on a... Il y a la charte de l'environnement de 2004, il y a la constitution de 58, le préambule de 46, il faut savoir qu'il y a aussi la DDHC. La DDHC 89, moi j'ai envie de retirer la DDHC 89 pour la remplacer par celle de 95, en fait.

La déclaration des droits et devoirs du citoyen de 95, qui servait de préambule à la constitution du directoire, en fait. Et qui est un peu la même chose que la déclaration des droits de l'homme de 89, mais en améliorée, en perfectionnée. Ça reprend même parfois mot pour mot certains articles de 89, mais ça y ajoute d'autres à côté, comme des devoirs, par exemple, genre, nul n'est bon citoyen s'il n'est lui-même bon père de famille, des choses comme ça, quoi.

Et donc ça permettrait de constitutionnaliser certains devoirs et de... Voilà, et de... D'avantage, même de rendre constitutionnels certaines choses, certains devoirs, de les remettre au bout du jour pour davantage revaloriser le fait que la nation, être citoyen de la nation, ça se mette.

[Intervenant 2] (41:20 - 41:38)

On a compris. Encore une fois, dans le verbatim qu'on va pouvoir en débattre, Étienne va te répondre sur ce fameux suffrage censitaire et le nombre d'exclusions que cela engendrerait, forcément, de la citoyenneté, tout simplement. Étienne, je t'en prie.

[Intervenant 1] (41:38 - 41:54)

Oh là là, c'est plein de sujets touchy, c'est vachement intéressant, mais c'est plein de sujets touchy, parce que le suffrage censitaire, c'était un droit qui n'était donné, enfin, droit d'élire, qui n'était donné que aux riches, en fait, ceux qui payaient les impôts. Il y a que les riches qui payent les impôts, en tout cas.

[Intervenant 2] (41:55 - 42:01)

Au-delà d'un solideur, c'était pas seulement payer de l'impôt, il fallait atteindre un certain niveau d'imposition pour pouvoir être considéré comme citoyen.

[Intervenant 1] (42:01 - 42:46)

Et en fait, ça, ça me paraît pas acceptable, ça, mais bon, peut-être qu'il y a un malentendu. Je vois pas de raison qui ferait que les pauvres pourraient pas être citoyens. Pauvres au point, bah, tu crèves de faim, donc tu vas pas payer les impôts en plus.

Alors, pourtant, ils bossent, ils bossent et ils sont pauvres. Vous avez sans doute remarqué que dans le système qu'on appelle capitaliste, qui est le nôtre, ceux qui font les métiers les plus difficiles, les plus pénibles, les plus mortels, avec des accidents de travail qui tuent beaucoup et qui font les gens qui meurent avant d'arriver à la retraite, donc les ouvriers, ces gens-là sont moins considérés et moins payés que tous les autres, alors qu'ils font les métiers les plus pénibles.

[Intervenant 2] (42:46 - 42:50)

La question, c'est est-ce qu'un rentier est considéré comme productif à partir du moment où il est payé ?

[Intervenant 1] (42:50 - 46:14)

Exactement, voilà, donc un rentier qui se contente d'être né avec l'argent que lui a laissé son papa, enfin, ou ses parents, et puis qu'il les place, qu'il se contente d'être un usurier, qu'il les place, ça veut dire

qu'il les prête à intérêts, donc il vit des intérêts de ses rentes, quoi, et ce gars-là va payer des impôts, il va être considéré comme citoyen, alors que celui qui est sur son marteau piqueur toute la journée et qui fabrique les routes, fabrique les hôpitaux, fabrique les écoles, bâtit tout ça et nous permet, en fait, de vivre confortablement au chaud, parce que c'est lui qui a tout construit, et ce gars-là, il ne serait pas considéré comme citoyen parce qu'on le paye au lance-pierre, il n'a pas de quoi payer les impôts, alors il y a sûrement un malentendu, je suis sûr que Pierre, quand il pense au suffrage censitaire, je ne pense pas qu'il veuille donner le pouvoir de décider aux riches et le retirer aux pauvres, je ne pense pas que ce soit ça, ça a du sens quand il dit la citoyenneté, ça se mérite, je suis assez d'accord, c'est un peu ce que dit Léo, quand Léo, dont on parlait tout à l'heure, Léo Giraud, dans sa constitution de Mumble, au milieu des citoyens, bon, il y a les citoyens, mais il y a les citoyens actifs, et les citoyens actifs, c'est des gens sur qui les institutions vont compter, nous allons compter sur eux, et on espère qu'il y en aura beaucoup, donc on va leur donner peut-être certains droits que n'ont pas les autres pour qu'ils soient de plus en plus nombreux, pour que ça ait un intérêt, que ce soit particulièrement avantageux de devenir citoyen actif, sachant que ce serait très facile, la citoyenneté, ça se mérite, je trouve que ça a du sens, ça choque des tas de gens qui disent parce qu'on doit être citoyen, moi je trouve, mais je ne mettrais pas ça sur l'argent, alors sur la contribution, je veux bien, mais il ne faudrait pas l'estimer en argent, par exemple, il y a des gens qui ne peuvent pas contribuer, ils sont handicapés, alors comment tu fais, tu les considères pas comme des citoyens, pourtant ils ont toutes leurs... au travail, ils se sont faits priver de leurs membres, ils ne peuvent plus rien faire, la machine lui a bouffé les deux bras, donc ce gars-là, il n'est plus capable de contribuer, et alors tu le considères comme sous-homme, pas citoyen, il va y avoir des cas limites sur la contribution, mais je comprends, je trouve que le problème, c'est que CIS, pour moi, ce n'est pas du tout une référence, c'est un ennemi du peuple, quelqu'un qui disait qu'on n'est pas en démocratie, jamais on le serait, que le peuple pouvait parler, ne pouvait penser, agir par ses représentants, donc pour moi, c'est l'archétype de l'ennemi du peuple, pourtant c'est quelqu'un qui disait aussi qu'il est hors de question que les représentants touchent à la Constitution, c'est-à-dire qu'il n'est pas question pour les représentants de toucher aux règles de la représentation, ça on l'a oublié, alors que c'est du choix tout cru, ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir, on le trouve dans la bouche de CIS.

Bref, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la remplacer par celle de ça me va, mais moi j'aurais pas dit 95 du tout, parce que 95 c'est un retour de l'ordre bourgeois, moi j'aurais dit 93, alors je ne sais pas si Pierre connaît celle de 93, je ne sais pas s'il lui reproche quelque chose, mais voilà une belle constitution celle de 93, pensée par Condorcet principalement, elle n'est pas parfaite, mais je ne sais pas pourquoi celle de 95, bon.

[Intervenant 2] (46:14 - 46:26)

Peut-être par affinité concernant The Fallen. On va passer la parole à Philippe, je le vois monter, descendre, monter, descendre, il a apparemment beaucoup de problèmes de stabilité, donc tant qu'il est avec nous et comme il est le suivant, je vais tout de suite lui passer la parole. Bonsoir Philippe.

[Intervenant 6] (46:26 - 48:14)

Oui, merci beaucoup, bonsoir à tous, bonsoir Étienne, oui effectivement j'ai beaucoup de problèmes de connexion aujourd'hui, je ne sais pas si je vais pouvoir parler longtemps, donc je vais essayer d'aller vite, bien qu'il y ait beaucoup de choses à dire. Étienne, ta définition est pas mal, j'aimerais qu'on reprenne la base du mot grec. On en fait ce qu'on en veut, après on la laisse de côté, on l'apprend, on la bidouille, mais peu importe, il faut au moins la connaître.

C'est l'habitant de la cité. C'est l'habitant de la cité, je suis d'accord. Ce n'est pas que ça, c'est l'habitant de la cité qui s'intéresse aux politiques et aux politias, et qui est dans le politéen.

Je traduis, l'homme qui est intéressé par la gestion de la cité, l'homme qui gère la cité, et l'homme qui a l'art oratoire pour exprimer ses idées dans la cité, si on veut. C'est la poésie, si on veut, traduit un peu bizarrement, mais c'est ça. Il y a une particularité de ce mot en grec, c'est que si tu inverses ses syllabes, tu arrives à avoir un concept d'homme armé, d'humain armé, qui est quasiment obligatoire en tant que citoyen.

Je ne sais pas si ça peut nous faire réfléchir ou pas, voilà, je dis ça, je dis ça, je dis rien, mais au moins ça existe.

[Intervenant 1] (48:16 - 48:23)

Comment tu es que le même mot mis à l'envers, tu dis, ça donne quoi ?

[Intervenant 6] (48:23 - 48:42)

Oui, parce que le grec, je ne sais pas comment on pourrait dire ça, oui, quelque chose comme ça, mais en fait, c'est une langue mathématique, tu vois, c'est une langue mathématique, le grec, où tu as des concepts...

[Intervenant 1] (48:42 - 53:15)

Si tu as un document là-dessus, ça m'intéresse. Un document qui explique que l'inversion des syllabes du mot citoyen donne homme armé. Ceci dit, je ne suis pas, si tu veux, sur le plan de la logique simple, ce n'est pas évident que l'inversion des syllabes donnant un autre sens crée un lien logique entre les deux sens différents.

Il se trouve, c'est peut-être une coïncidence, parce qu'en inversant les syllabes... Mais ceci dit, c'est une coïncidence intéressante qui nous pousse à réfléchir, parce que je suis d'accord avec le fait que, et on pourrait le mettre dans la définition, c'est vrai, moi je ne l'ai pas mis, mais pourquoi pas ? Pourquoi pas ?

Vous savez, souvent en conférence, je fais allusion à ces articles de *Moniteur*, c'était le journal officiel pendant la révolution française, donc on retranscrivait tous les débats, les verbatims, et on a retrouvé les verbatims de la réflexion sur les droits de l'homme, et quand ils ont réfléchi sur les droits de l'homme, il y a un moment où ils se sont arrêtés sur le droit du port d'armes. Est-ce qu'on met le port d'armes dans les droits de l'homme ou pas ? Et ils ne l'ont pas mis, mais rendez-vous compte pour quelle raison ils ne l'ont pas mis, parce que c'est tellement évident que ce serait comme écrire le droit de respirer.

On ne va pas mettre le droit de respirer dans les droits de l'homme. C'est évident que si on ne l'a pas, on va mourir. Le droit d'être armé, c'est pareil.

Si on ne l'a pas, on va mourir. Donc on ne va pas le mettre. Est-ce que vous vous rendez compte qu'avoir renoncé à ça en 1989, et depuis les efforts de tous les instants, pendant tous ces siècles, pendant deux gros siècles, la République a tout fait pour désarmer la population qui avait été armée pour faire la révolution, il a fallu des efforts constants, quotidiens, de la bourgeoisie, de l'école, des journalistes, etc., de tous les intellectuels, pour amener le peuple à rendre ses armes et à accepter en échange le droit d'élire.

Il y a les affiches du 19^e siècle où tu vois un bonhomme, debout, qui repousse son fusil sur le bord de la pièce et qui, de l'autre main, met un bulletin dans une urne. La République s'est battue pour nous désarmer, au point que nous, aujourd'hui, comme on n'a grandi que là-dedans et que les journalistes nous rebattent les oreilles avec le fait que, regardez, dans les peuples où ils ont des armes, ils s'entretuent, il y a des massacres, et on pense aux Etats-Unis où tu as des fous furieux qui tirent dans le tas, qui se présentent dans des écoles et qui tirent dans le tas. Et les journalistes en font la déduction fautive que c'est parce que les Américains sont armés que ça arrive.

C'est une mauvaise analyse de la causalité. Je vous signale que Peter Goetsch, qui est un immense scientifique, médecin, chercheur, et qui a... qui travaille énormément sur les médicaments, les méfaits des médicaments, et notamment, premier gros bouquin, et notamment sur les médicaments psychiatriques, les médicaments, les psychotropes.

Deuxième gros bouquin, des bouquins fabuleux. Ces bouquins, ça se lit comme des polars, c'est vraiment important. Peter Goetsch, ça s'écrit, c'est compliqué, ça s'écrit comme Nietzsche, donc c'est la façon la plus compliquée qu'il soit.

C'est G-O au lieu de N-I, et c'est Z-T-S-H-E. Je me trompe, là, c'est T-S-Z-S-C-H-E. C'est vraiment la façon la

plus compliquée, c'est comme Nietzsche.

Donc Peter Goetsch montre que, et il le twitte régulièrement, dans tous les cas de tuerie de masse, comme ça, aux Etats-Unis, quand un gars se... et on dit... Dans tous les cas, c'est des gens qui étaient sous-psychotropes.

Or, on sait que les psychotropes, les médicaments contre la dépression, les médicaments contre la déprime, ces médicaments poussent au suicide et libèrent les tabous et le passage à l'acte. Donc ça crée des criminels. On le sait.

On le sait dans les études scientifiques, les études cliniques de ces médicaments, on sait. Je suis parti du sujet, mais je suis complètement sur le sujet, parce que ces meurtres de masse sont instrumentalisés par les « journalistes », les faux journalistes qui sont en fait les valets, les serviteurs, les subordonnés des riches qui ont acheté tous les journaux. Et ces gens-là, les prétendus journalistes, nous décrivent ces actualités de meurtre de masse comme si c'était la conséquence à prévoir du fait qu'on armerait les citoyens, que les citoyens seraient armés.

Mais c'est une escroquerie majeure. Il y a des tas de pays qui sont armés jusqu'aux dents, comme le Canada ou la Suisse, où on ne tue personne. Les Suisses sont armés jusqu'aux dents.

Ils ont leurs armes de guerre chez eux. Et pourtant, ils ne tuent personne. Il n'y a pas de massacre.

Et c'est parce que la consommation de psychotropes, c'est un phénomène américain, essentiellement.

[Intervenant 6] (53:16 - 53:48)

Mais parce que la Suisse a des éléments également de démocratie. Et quand tu as des éléments de démocratie, ça pacifie les gens. Mais oui.

Mais pourquoi ? Parce qu'ils sont armés pour défendre leur terre. Il y avait une autre définition que je trouvais intéressante de Proudhon sur l'endroit où pouvaient vivre les hommes.

C'est la notion de pays réel. Je ne sais pas si tu as vu ça, Étienne, passer dans les écrits de Proudhon.

[Intervenant 1] (53:49 - 53:52)

Mais c'est trop loin et trop aux vagues pour que je puisse en parler.

[Intervenant 6] (53:52 - 53:53)

Oui, oui.

[Intervenant 1] (53:53 - 53:57)

Si tu peux rappeler la substance de ce qu'il veut dire. Si tu as des textes là-dessus, ça m'intéresse aussi.

[Intervenant 6] (53:57 - 53:59)

Oui, je vais essayer de te retrouver.

[Intervenant 1] (53:59 - 54:05)

Tu te souviens qu'il faudrait que tu me dises où est-ce que tu as trouvé cette histoire d'inversion de syllabes qui donne homme armé ? Parce que ça m'intéresse.

[Intervenant 6] (54:08 - 54:21)

Alors, j'avais des amis grecs qui sont morts depuis. Et c'est dans les discussions que j'avais des trucs. Mais je vais essayer de retrouver ça.

[Intervenant 2] (54:21 - 55:04)

Je suis désolé de vous couper, mais il y a du monde qui attend derrière. Et là, on s'éloigne un petit peu du sujet qui est de devoir définir le terme de citoyen. Donc, même si c'est effectivement très intéressant,

n'hésite pas, Philippe, à tout transmettre en MP à Étienne.

Parce qu'effectivement, je pense que ça révèle une importance également sur le plan étymologique que de pouvoir iser la transformation du mot citoyen en grec avec cette inversion qui permet effectivement finalement, parce que l'homme peut être armé par une arme, il peut être aussi armé intellectuellement au niveau de sa citoyenneté. Et ça, c'est, je pense, aussi très intéressant dans le terme explicatif. Donc, merci, Philippe, en tout cas, pour ton intervention.

On va écouter maintenant Vinouze. Ensuite, on aura Caillon. OK.

Bonsoir, merci.

[Intervenant 7] (55:04 - 55:09)

Je vais essayer d'être le plus court possible et de prendre moins de trois minutes. Déjà, je voudrais remercier...

[Intervenant 2] (55:09 - 55:23)

Il n'y a pas de souci pour prendre le temps. Le but, c'est quand même d'essayer de rester le plus centré quand même sur le thème parce que à chaque atelier constituant lexical, on essaye d'être focus sur les thèmes. Et en l'occurrence, là, c'est le mot citoyen en opposition ou en complémentarité de peuple et étranger.

[Intervenant 7] (55:25 - 57:06)

OK. Allez, je vais pouvoir m'exprimer. C'est super.

Moi, la vraie question, elle est là, c'est-à-dire est-ce qu'on part sur un citoyen qui est lié à un territoire bien nommé comme le veut la cité initiale ou est-ce qu'on va complètement de l'autre côté vers par exemple des définitions comme le Network State de Baladjiz qui considère que toute personne peut participer à un état virtuel en tâche de léopard sur la planète à partir du moment où il participe du processus.

Entre l'un et l'autre, bien entendu, le problème, c'est que si on commence à utiliser d'autres définitions que l'appartenance à un territoire ou l'appartenance à un processus, on commence à mélanger tout, c'est-à-dire la citoyenneté, la nationalité, la résidence fiscale dans un endroit, la participation à l'activité économique d'un pays ou un pourcentage des ressources du pays comme on vient de l'avoir évoqué là-dedans.

Donc je pense que pour resserrer le débat, c'est quand même bien de savoir si au départ on part sur une constitution liée au pays, la France pour démarrer ou si on va vers un Network State, c'est-à-dire dans le monde entier tant que tout le monde est participant ou bien si on va plus loin carrément dans un terme d'état cellulaire, c'est-à-dire un état où chacun peut se réunir dans un groupe de cinquantaine de personnes et où les groupes se rejoignent en groupe avec une adhésion libre et interchangeable de chacun, un petit peu comme le propose finalement l'organisation Montessori qui permet aux enfants de s'organiser par petits groupes et de changer de groupe à n'importe quel moment et d'élire leurs électeurs. Voilà. Donc la question c'est, si on commence à élargir en gros cette question de la citoyenneté, on se perd beaucoup, est-ce que on va vers une globalité totale ou est-ce qu'on restreint à la simple nationalité par exemple ici française ?

C'est une vraie question.

[Intervenant 1] (57:06 - 57:49)

À mon avis, oui, c'est une vraie question. Et à mon avis, si tu veux, l'enjeu c'est à la fois la qualité de notre fraternité parce que si on a tous vraiment signé ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, mais si on a tous participé à la réflexion sur notre contrat social et à sa signature, si on a le droit d'en partir, d'en faire sécession, c'est-à-dire qu'on devient un étranger et il faut qu'on décide de son statut. Ce n'est pas la définition, c'est hors sujet pour aujourd'hui, mais il faudra qu'on décide quels sont les droits des

étrangers.

Ils seront peut-être ressemblants d'ailleurs aux droits des citoyens, c'est à nous de voir. à mon avis, l'enjeu, à part la fraternité...

[Intervenant 7] (57:49 - 57:52)

C'est le cadre idéographique ou appartenant à ce processus ?

[Intervenant 1] (57:52 - 1:02:01)

Oui, tout à fait, j'entends bien. Mais si tu veux, je reprends l'enjeu pour répondre à ta question parce que comme l'enjeu pour moi, c'est de mettre en place une puissance publique par notre union. Le fait de nous unir va nous donner le moyen de créer une force publique suffisamment forte pour résister aux plus forts d'entre nous.

Et les plus forts d'entre nous, c'est devenu les multinationales, notamment les multinationales de l'argent, c'est-à-dire les banques. Et si tu veux, là on a besoin d'un territoire et même d'un grand territoire pour être assez nombreux pour constituer une force publique, donc une gendarmerie, une armée, une police, mais une armée, des forces publiques qui soient capables de faire pièce, de résister, d'intimider, de menacer les plus dangereux d'entre nous qui sont devenus les personnes morales et qui sont devenus l'accumulation du capital. Par l'accumulation du capital, c'est vraiment les personnes morales qui sont devenues les plus dangereuses. En gros.

Donc c'est ça l'enjeu. À mon avis, l'idée de territoire est centrale pour ça. Maintenant, pour l'enjeu, c'est juste la fraternité, l'idée d'État en peau de léopard.

C'est marrant, j'avais jamais entendu cette image, mais je l'imagine très bien. Des gens qui sont citoyens en peau de léopard, qui sont citoyens un peu partout dans tous les pays qui leur plaisent, dans toutes les constitutions qui leur semblent sympathiques, qui leur semblent aimables, pourquoi pas si ça nous permet de fraterniser ? Simplement, il me semble qu'une constitution, ça peut être un outil de fraternité, ça me touche, ça m'importe, mais ça n'est pas sa fonction première.

Pour moi, la fonction première de la constitution, comme disait Benjamin Constant, que je ne porte pourtant pas dans moi, qui est un ennemi du peuple lui aussi, comme si il y ait. Benjamin Constant disait que la constitution, c'est un acte de défiance. Je pense que, comme un contrat d'ailleurs, tous les contrats sont des textes qui sont imaginés, pensés, pour prévoir ce qu'on fera si tout se passe mal.

Si quelque chose se passe mal, on trouve dans le contrat ce qu'il faudra faire. La constitution, comme un contrat social, sert à ça, il sert à dire qu'est-ce qu'on va faire avec les représentants qui nous trahissent, qu'est-ce qu'on va faire avec les représentants qui nous représentent mal, qu'est-ce qu'on va faire avec les institutions si elles tournent mal. Et donc, l'idée d'une puissance publique sous contrôle citoyen, l'expression « sous contrôle citoyen » n'est pas négociable.

La constitution, c'est ça le plus important. Pour la réponse sur le territoire, il me semble qu'il faut qu'on soit assez nombreux pour être capables de produire une gendarmerie, des gens armés, des gendarmes, suffisamment puissants pour résister aux plus forts d'entre nous, qui sont devenus très très très forts à cause du capitalisme et de l'accumulation du capital et de la personnalité morale, de la responsabilité limitée, de l'anonymat des capitaux.

Ça a créé des monstres qui sont plus forts que les États. Les États ne suffisent plus. Mais à mon avis, un État comme la France, s'il était sous contrôle citoyen, il pourrait se permettre, il aurait la puissance.

Nous avons la puissance parce qu'on est suffisamment nombreux pour être autonomes, pas pour vivre en autarcie, mais quasiment. Nous avons la puissance de foutre dehors un coup de pompe dans le cul la personnalité morale, les actions anonymes, les capitaux anonymes, le libre-échange et en fait les personnes morales. Les grands monstres, on peut les foutre dehors en disant « on n'a pas besoin de vous, on ne veut pas de vous, on va réhumaniser notre production, sûrement on va s'appauvrir un peu,

mais on va le voter, on va décider que c'est ça qu'on veut parce qu'on veut se protéger contre les monstres que nous avons produits et que nous ne sommes pas capables de contrôler autrement qu'en les chassant à coups de pompe dans le derrière.

Mais pour arriver à ça, il faut être un grand pays, un tout petit pays. Je ne sais pas s'il aura le moyen, s'il est armé, ça se discute, je ne sais pas. Mais à mon avis, l'enjeu, c'est de résister aux grands oppresseurs que sont les grandes entreprises.

[Intervenant 2] (1:02:02 - 1:02:08)

Merci pour l'échange, merci Dinous. Je peux finir, du coup, moi je vois juste quelque chose,

[Intervenant 7] (1:02:09 - 1:03:06)

dans ce que tu as dit, si je résume, ce que je vois déjà, la belle chose, c'est non pas la personne physique, du coup un citoyen serait une personne physique dans un territoire, voilà, pas de personne morale, dans un territoire physique, parce que la propriété, le territoire et le fait de se défendre sont intimement liés, même si Proudhon a dit que la propriété c'est le vol, il y a quand même la propriété de se défendre sur son territoire, voilà exactement, c'est-à-dire qu'il y a un moment où il faut quand même minimum pouvoir être chez soi, comme tu disais, pour pouvoir accueillir l'autre, et du coup un citoyen physique sur un territoire physique, qui participe au processus et qui peut se défendre et participer au travail productif, me semble une bonne définition d'un citoyen. Attends, qui participe au processus ?

Une personne physique, sur un territoire physique, qui peut se défendre physiquement et travailler physiquement. Et qui participe bien entendu à ce processus de législation. Mais il y a l'idée de défendre et travailler le territoire, d'être physique et que le territoire soit physique.

[Intervenant 1] (1:03:06 - 1:03:11)

Qui peut défendre physiquement son pays ? Son territoire.

[Intervenant 7] (1:03:13 - 1:03:17)

Que le territoire soit un pays ou en tâche de léopard, ça c'est une autre question.

[Intervenant 1] (1:03:17 - 1:03:37)

Qui peut défendre son territoire et ses lois, sa constitution. Et l'opérer, c'est-à-dire le travailler, y assurer les transports, et qui contribue à quoi ? A l'activité économique.

Il y en a un qui disait tout à l'heure, il faut qu'il participe.

[Intervenant 7] (1:03:38 - 1:03:52)

L'activité économique n'existe pas en termes de finances. C'est-à-dire qu'il faut qu'il soit lié à une activité physique. Ça t'évite justement le problème des gens qui ont trop de rentes, si tu veux.

[Intervenant 1] (1:03:53 - 1:04:10)

C'est pas forcément physique. Par exemple, le professeur ou la nounou dans une crèche ou l'aide-soignante dans une maison de retraite. Ces gens-là ne produisent rien physiquement, mais par contre ils produisent des services qui sont des richesses inestimables.

[Intervenant 7] (1:04:11 - 1:04:13)

Peut-être directs et non dérivés.

[Intervenant 1] (1:04:14 - 1:04:23)

Et tu vois, l'activité économique, ça va mettre de côté des tas de gens comme les artistes. C'est absolument essentiel dans une société humaine.

[Intervenant 7] (1:04:24 - 1:04:32)

Tu parles d'activité économique, j'ai parlé de participation à la production du pays. La production littéraire en est une. Je travaille dans le milieu artistique.

[Intervenant 1] (1:04:32 - 1:04:39)

Donc on retire l'activité économique, c'est vrai que ça craint. Qui contribue même pas à la production, mais à l'activité du pays.

[Intervenant 7] (1:04:40 - 1:04:45)

De manière directe, pour éviter toutes les dérives financières, l'indirection dans l'activité.

[Intervenant 1] (1:04:45 - 1:05:02)

Qui contribue directement à l'activité du pays. Mais alors, l'activité, s'il y a la production d'armes, la production de drogues, la production de... Tu vois, il y a des activités qui sont extraordinairement nuisibles.

[Intervenant 7] (1:05:04 - 1:05:44)

Si on veut pouvoir se défendre, on accepte qu'un territoire sonde avec des armes, la production d'armes est quand même quelque chose qu'il faut pouvoir admettre. De la même manière, la définition de drogue, c'est encore quelque chose qui est très compliqué. Par exemple, là, on a parlé pour les psychotropes des ISRS, c'est-à-dire ce qui rend fou les gens dans les mass shootings, c'est des ISRS, les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine.

Mais je doute que la prise de champignons hallucinogènes ou psychédéliques ait le même effet psychopathologisant chez les gens. Et c'est encore une discussion différente. Mais disons que si on commence à dire qu'est-ce qui peut se faire et qu'est-ce qui ne peut pas se faire à ce cadre-là, j'ai peur qu'on aille beaucoup trop loin dans la discussion.

[Intervenant 1] (1:05:44 - 1:06:08)

Je ne disais pas ça pour le dire, je disais ça peut-être pour trouver un mot positif dans l'activité du pays. Parce que les gens qui cornaquent, les prostituées, les mafieux, tout ça, c'est de l'activité.

[Intervenant 7] (1:06:08 - 1:06:28)

Est-ce qu'on mettrait pas ça en-dessous de la définition de citoyen ? C'est-à-dire qu'une fois qu'on a défini le cadre citoyen, de toute façon, il y aura une régulation dans la cité. Il y aura toujours des gens dans la cité qui sont condamnés.

Il ne faut pas retirer de la cité les gens qui sont pas toujours bien intentionnés et selon quels attributs. Il faut réguler ça.

[Intervenant 2] (1:06:29 - 1:06:37)

Je vais me permettre une réflexion de passer la parole parce que vous parlez de personnes actives ou productives. Oui, des femmes ou hommes au foyer.

[Intervenant 1] (1:06:38 - 1:06:46)

C'est ça. Les femmes ou les hommes au foyer sont productifs. L'éducation et les enfants, les faire grandir, faire de la bouffe.

[Intervenant 2] (1:06:46 - 1:06:51)

Ils ont des services comme tous les autres. Ils ne sont pas monétisés. On peut être homme ou femme au foyer sans enfant.

[Intervenant 1] (1:06:51 - 1:06:55)

Évidemment, mais il y a quand même la production de services quand on est au foyer.

[Intervenant 2] (1:06:57 - 1:07:00)

Il y a des hommes et des femmes qui ne sont là que pour dépenser l'argent que leur conjoint gagne.

[Intervenant 1] (1:07:07 - 1:07:12)

Mais la citoyenneté ne va pas dépendre de ça, je pense. On ne va pas pouvoir mettre ça dans la définition.

[Intervenant 7] (1:07:18 - 1:07:22)

Un financier, par exemple, fait très bien ce travail, mais on a dit qu'on ne travaillait pas avec la finance.

[Intervenant 2] (1:07:25 - 1:07:33)

Je pense que l'échange est intéressant et il permettra à travers des verbatims et retranscriptions de creuser ce qui a été abordé par Vinous. Merci.

[Intervenant 1] (1:07:34 - 1:07:45)

Je passe au suivant. Merci beaucoup. Bon courage à l'intelligence humaine qui va être chargée de corriger ce que va sortir l'IA de nos conversations.

[Intervenant 2] (1:07:45 - 1:09:34)

On a des personnes de très haute qualité dans l'équipe qui permettent de travailler les définitions après tous les échanges que nous avons en live et en direct. Du coup, avant de passer la parole à Kayon, je vais aborder une question qui a été mise dans la bulle et qui est un peu en lien avec ce qu'on vient d'échanger et qui d'ailleurs me permettra de lire la définition de Léo Giraud qui a été travaillé avec Mumble, puisque la question c'est, du coup, les enfants ne sont pas des citoyens, que sont-ils alors ? Et on pourrait se poser la question, comme je l'ai exprimé, de l'homme ou la femme au foyer qui n'a pas forcément d'enfants à s'occuper et qui tout simplement fait sa petite vie parce qu'il n'a pas besoin, parce qu'il n'a pas envie d'être actif pour la nation.

Et du coup, la définition de Mumble, du groupe de Léo Giraud, sur le citoyen, on ne l'a pas lu, donc je vais vous la lire parce qu'elle peut apporter peut-être des précisions. Pour tout ou toutes Français ou Françaises, le statut de citoyen s'acquiert à la majorité civique. Une formation à la citoyenneté est proposée afin que chaque citoyen puisse participer aux activités civiques et politiques.

Les citoyens sont seuls à gérer et décider des activités de la Confédération. Le citoyen actif est un citoyen ayant plus de devoirs du fait de son implication dans des activités politiques et sociales. Il peut être appelé à exercer un mandat au même titre qu'un citoyen non actif, à la différence que ce premier ne peut refuser ce mandat.

Le statut de citoyen actif peut être temporairement interrompu sans que cela n'ait de conséquence sur autre chose que les devoirs politiques de la personne. Donc, Mumble et le groupe qui a travaillé avec Léo Giraud ont fait la distinction entre le citoyen passif et le citoyen actif.

[Intervenant 1] (1:09:34 - 1:10:05)

Il refuse passif, il se met en colère il dit non le passif il va à la guillotine. Oui c'est vrai. Parce qu'en fait ce qu'il dit c'est que ceux qui ne sont pas actifs ne sont pas actifs pour l'instant mais il n'y a rien qui les condamne à rester passifs et donc il ne faut pas les appeler passifs parce que si on les appelle passifs ils vont le rester.

On le dit c'est simplement des citoyens, on devrait dire des citoyens citoyens mais comme on ne peut pas dire ça on dit citoyens civiques c'est citoyens de base mais on ne dit pas passif.

[Intervenant 2] (1:10:06 - 1:10:26)

Toujours la question qui reste en suspens que sont finalement les enfants au sens de la citoyenneté comme les personnes dont on a parlé précédemment. Avant de pouvoir répondre à tout cela, on va passer la parole à Caillon qui attend gentiment depuis un moment et peut-être qu'il aura d'ailleurs des réponses et puis on continuera les échanges et il y aura Finois par la suite qui reprendra la parole après Caillon. Bonsoir

[Intervenant 3] (1:10:28 - 1:10:55)

démocratie directe l'étrangère, bonsoir monsieur Tenchoir c'est Frédéric et alors c'est rigolo j'allais

vous donner moi-même mon prénom sachant que la dernière personne qui m'a demandé mon prénom c'était vous il y a quelques mois et moi je trouve ça normal de vous le donner je m'appelle Frédéric donc avec plaisir et c'est rigolo parce que vous êtes la seule personne sur l'espace, moi j'en fais assez souvent depuis deux ou trois ans, mais je trouve ça légitime, je trouve ça en plus sain etc donc avec plaisir

[Intervenant 1] (1:10:55 - 1:11:01)

c'est pas du tout, je ne vous impose rien quand l'étrangère me le dit, ça ne me pose aucun problème simplement je trouve ça plus sympa

[Intervenant 3] (1:11:03 - 1:13:27)

exactement, avec plaisir alors je vais avoir une approche un peu philosophique, moi je vous écoute sur l'aspect constitutionnel d'ailleurs je vous remercie de tout ce que vous faites depuis toujours, c'est-à-dire nous inviter à réfléchir nous inviter à penser par nous-mêmes et à faire nous-mêmes nos outils, nous-mêmes prendre les choses en main par nous-mêmes, donc merci pour tout ça après en fait je suis monté parce que moi je suis un gauchiste, j'ai voté Mélenchon depuis 2012, 2012-2017 2022, et vous avez dit tout à l'heure que souvent à gauche on pouvait être heurté par les termes de nation et moi je me suis dit mais non pas du tout moi je suis gauchiste, je ne suis pas heurté absolument pas par le fait d'aborder le terme de nation, on va le faire d'ailleurs mais ça dépend de quoi on parle moi je suis attaché à la définition à la conception française de la nation qui est la conception d'Ernest Renan qui est d'un vouloir vivre ensemble et qui s'oppose finalement à la à la vision comment dire à la conception ethnique de la nation etc et donc vous voyez qu'à ce moment-là moi je ne suis pas du tout embêté par aborder ce sujet, ça serait plutôt même l'autre camp, parce que l'autre camp je veux dire, ils remettent en cause des choses qui justement matérialisent cet aspect-là, qu'est-ce qui matérialise justement le fait que la France soit une nation politique c'est par exemple le droit du sol c'est par exemple le fait d'acquérir la nationalité tant bien même, on n'a pas une seule goutte de sang français, à partir du moment et c'est là où c'est beau finalement la conception politique de la nation, à partir du moment où vous vous reconnaissez dans des valeurs, que vous adhérez à liberté, égalité, fraternité et à quelques grands principes de droit parce que vous vous reconnaissez même dans des volontés juridiques le droit des procès équitables, le droit aux contradictoires toutes ces belles choses en fait qui fondent la France et bien en fait si vous vous reconnaissez dans ces valeurs-là aussi, vous avez une chance de devenir français, ce qui n'est pas accessible aux autres pays, et qui justement veut revenir à ce moment-là en cause sur des conceptions qui sont là depuis des fois plusieurs centaines d'années parce qu'il y a un problème ici ou là et remettre en cause une grande valeur qui nous fonde finalement, vous voyez que c'est pas moi le gauchiste qui pourrais être le plus embêté par le fait d'aller vraiment dans la définition dans le mot de nation mais c'est pas moi qui suis embêté, c'est pas moi qui veux remettre en cause ce qu'ils nous font depuis 200 ans, comme par exemple le droit du sol donc avec plaisir, moi je parle de la nation, ça c'est le premier point, mais allez-y, dites-le si vous voulez

[Intervenant 1] (1:13:28 - 1:15:22)

Juste un mot, peut-être j'exagère quand je dis les gens de gauche, parce qu'en fait moi je pense à ceux qui me tapent dessus et qui sont les antifas, enfin qui se disent antifas mais qui à mon avis se comportent exactement comme des fas, alors que moi j'ai l'impression que l'idée d'un processus constituant populaire, permanent, c'est la meilleure idée antifasciste du monde c'est la meilleure idée qu'on ait jamais eu contre toutes les formes de fascisme, et me faire traiter de facho ou de gars d'extrême droite par des gens qui sont aussi brutaux que les antifas ça me...

en fait ça me hérissé contre mon propre camp enfin en tout cas, contre ceux qui se prétendent de gauche, parce que les antifas se prétendent de gauche, alors qu'ils sont d'une violence typiquement de droite ou en tout cas détestable qu'elles soient de gauche comme de droite et donc c'est ces gens là qui me font dire que les gauchistes sont... mais ça me fait questionner l'idée de gauche sans changer moi-même de camp, je trouve juste qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui soient vraiment de gauche c'est-à-dire qui soient vraiment démocrates, il n'y en a pas tant que ça, la plupart des gens de gauche sont sûrs de connaître le bien et ils considèrent tous les autres comme... j'exagère, je caricature, parce que je vois bien que vous et moi, on ne fait pas ça, mais il y en a quand même beaucoup qui considèrent comme, pas fascistes, mais presque les gens qui ne pensent pas comme eux sur l'avortement sur la

peine de mort, j'en ai rien à dire ils les considèrent comme de l'extrême droite et finalement, comme ils refusent de discuter avec eux, ils se comportent comme si c'était des sous-hommes, les gens qu'ils détestent, qu'ils considèrent comme leurs ennemis ils sont tellement sûrs d'avoir raison qu'en fait, c'est la négation de la politique ils ne sont pas capables de discuter avec, ils peuvent juste les invectiver, les insulter de loin en refusant le débat alors que les gens à droite sont beaucoup plus sûrs d'eux-mêmes, on dirait, et acceptent les débats, bien sûr, avec les gens de gauche, évidemment, pourquoi pas, c'est les gens de gauche qui refusent ça, et bon, c'est dans ces débats-là enfin, ces soi-disant débats, dans ces invectives que je vois le mot nation, enfin si on me reproche...

[Intervenant 3] (1:15:22 - 1:15:30)

Peut-être qu'un bout de la solution est d'arriver à dépassionner les choses, en fait, et d'arriver à rester sur des concepts et sur des décisions c'est une partie de la solution

[Intervenant 1] (1:15:31 - 1:16:42)

Bien sûr, mais les gens dont je parle précisément, au lieu de calmer le jeu et de chercher à avoir des échanges loyaux, apaisés je ne dis pas forcément bienveillants parce que quand on n'est pas d'accord du tout avec quelqu'un qu'on le trouve dangereux, on n'est pas obligé d'avoir une discussion bienveillante, mais on peut avoir une discussion non malveillante, en imaginant comme disait Aristote, que personne n'est volontairement méchant, qu'en fait les gens a priori, les gens font de leur mieux voilà, c'est vrai qu'il y a des exceptions, mais en gros quand même, les gens font de leur mieux et quand on enfin, les gens dont je parle là, ils nous hystérisent sans arrêt ils nous hystérisent, ils nous énervent ils nous excitent, ils nous jettent les uns contre les autres les antifas, c'est une urgence, c'est vraiment à mon avis, ils ne sont pas du tout sincères je ne pense pas du tout que ce soit des gens qui pensent sincèrement ce qu'ils disent, il y en a peut-être quelques-uns endoctrinés par les autres mais à mon avis, ils sont relativement rares je pense que les antifas le mouvement qui s'appelle antifas est noyauté par des forces étrangères, des forces, en tout cas des forces de domination et que ils sont de mauvais sois je pense que ce n'est pas possible de penser autant de conneries autant de nonsens

[Intervenant 2] (1:16:42 - 1:18:00)

On s'éloigne un peu du sujet, d'autant plus parce qu'on a eu un exemple dans l'adulte, où effectivement une personne que l'on connaît pour certains ici, qui est à gauche et de façon affirmée, n'a pas apprécié l'intervention de The Fallen et l'a traité de petits fachos, ce qui est en soi une attitude plutôt fasciste, qui est de dire parce que quelqu'un pense d'une certaine manière je vais l'invectiver et le classer dans un bord, mais moi qui suis de nulle part politiquement je trouve qu'on trouve ça partout c'est-à-dire que des personnes de droite qui traitent ceux de gauche de gauchos ou d'islamo-gauchistes ceux de gauche qui traitent les gens de droite de fachos c'est pour moi exactement la même chose donc le souci c'est qu'effectivement ces personnes-là ne sont pas des démocrates à mon sens, pourquoi ? Parce que comme je l'explique souvent quand je suis confronté à eux, qu'est-ce qu'on fait de votre opposant ?

On le met face à un mur et on lui tire une balle dans la tête ? C'est ça ? Donc il va falloir faire société tous ensemble, il va pleuvoir dans nos différences, et quand The Fallen dit quelque chose qui a blessé, parce que si elle réagit comme ça, c'est qu'elle s'est sentie blessée, alors pas dans ses valeurs peut-être pas, mais dans ce qu'elle veut pas dans sa personne, mais dans les valeurs qu'elle veut défendre, eh bien j'essaie de leur expliquer que ça sert à rien, l'attitude qui est d'une opposition comme cela frontale ne règlera pas les problèmes idéologiques, ils ne feront que les maintenir en l'état, et c'est pas comme ça qu'on avance dans une société démocratique.

[Intervenant 1] (1:18:00 - 1:18:35)

Mais c'est pas seulement, ils sont pas seulement pas démocrates, c'est plus grave que ça, ils sont pas politiques, c'est-à-dire qu'en fait ils refusent le droit, ils refusent la légitimité à débattre à leurs opposants. Ça c'est, c'est, c'est, c'est enfin le fascisme c'est un mot galvaudé mais c'est ultra autoritaire, c'est ultra dominant, à mon avis c'est pas du tout une idée qui devrait être de gauche, d'être aussi c'est incroyablement dominant de dire que ses opposants n'ont pas le droit de parler, n'ont pas accès au débat légitime, au débat public, enfin c'est dingue, c'est d'une violence, ces gens-là...

[Intervenant 3] (1:18:35 - 1:19:15)

Mais ça pareil, est-ce que vous trouvez pas que c'est la chose la mieux partagée aussi, comme dirait Démocratie tout à l'heure au sujet de l'attaque, je pense qu'il y a une chose partout en fait, la volonté, la tentation de coupes d'empêcher les gens de parler à mon avis est absolument présente partout, la Macronie nous empêche de parler, le FN pourrait nous empêcher de parler aussi et dissoudre ce qui lui paraît très non conforme à ses idées, et nous très certainement aussi, je prends ma part, j'ai envie de dire d'ailleurs je prends ma part de manière générale de ce qu'il y a à prendre à mon camp, mais je pense qu'aussi, là aussi, c'est la chose la mieux partagée, à partir du moment où il y a cette velléité-là, c'est à combattre en soi-même, mais c'est présent partout, je pense qu'aucun camp n'y échappe.

[Intervenant 1] (1:19:15 - 1:21:13)

– Tu sais Frédéric, depuis, bon, c'est court comme expérience, il fait 20 ans que je suis venu à la politique, je me suis réveillé, et ça fait 20 ans que par la nature de l'idée que je défends, par construction et volontairement comme un projet politique, je décide de parler à tout le monde, y compris à des royalistes dont j'ai peur. Le projet royaliste, donner tout le pouvoir à une personne, pour moi c'est super dangereux, et pourtant je vais vers les royalistes et je leur demande pourquoi vous n'avez pas peur, je vais leur parler, et je ne deviens pas royaliste quand je parle à un royaliste, bon sang, mais le fait, cette façon de faire, qui est la mienne, qui est pour me donner les chances de construire un projet qui soit accepté par tout le monde, la méthode qui consiste à aller parler à tout le monde pour obtenir ce résultat, m'a conduit à discuter avec des gens de gauche et de droite.

Ça n'est que mon expérience, et ça n'est évidemment qu'une partie de la réalité, une partie infime, mais pour moi, 100% de mon expérience, c'est que les gens de droite acceptent parler, de débattre contradictoirement avec les gens de gauche, ils acceptent qu'un comme Charles Gave, il brûle d'aller croiser le fer avec quelqu'un de gauche. Même, alors prenons, Robert Ménard, il est tout à fait prêt, donc le gars du Front National, oui je crois qu'il est Front National, le maire de Montpellier, considéré comme quelqu'un d'extrême droite, il est tout à fait prêt à débattre avec des gens de gauche. Les gens de droite et d'extrême droite, dits d'extrême droite, sont prêts à débattre avec les gens de gauche.

Essayez d'aller organiser un débat entre les gens de gauche et les gens de droite, mais les gens de gauche ne vont pas vouloir, ils ne veulent même pas discuter avec moi. Ils me considèrent maintenant comme quelqu'un de droite parce que je suis allé discuter avec les gens de droite, ils repoussent de leur rang comme une armée. C'est aussi con qu'une armée.

Ils considèrent les gens qui vont discuter avec l'ennemi comme des traîtres et des ennemis. C'est la négation de la politique.

[Intervenant 3] (1:21:13 - 1:25:35)

Vous savez, pour la blague, ma présence ici fera peut-être que je passerai pour un traître, moi-même, auprès de mes propres amis, etc. Du coup, j'avais un deuxième point. Je pense que sur le concept de citoyenneté, même si je n'ai pas posé de mots, on a bien, on voit bien en tout cas ce que je pense, c'est-à-dire une nation politique.

Donc voilà, c'est tout par rapport à ça. Et le deuxième point, parce qu'on parle un peu des frontières, c'est un peu aussi ce qui va tiquer, et je vais en venir au départ. Le départ, c'est le capitalisme qui peut se développer à partir des années 1900.

Il croit, le capitalisme industriel, il croit parce qu'il a en adéquation des ressources planétaires, du pétrole, à foison, des choses qui lui permettent de progresser. Évidemment, dans un monde qui progresse, le capitalisme, lui, peut progresser. Le capitalisme, comment il se définit ?

Il se définit par deux choses. Les moyens de production appartiennent à ceux qui possèdent le capital, et le seul et unique but est de faire des profits. Donc en fait, il est dans cette logique-là.

Il a besoin de faire des profits dans un monde en expansion comme il y a eu pendant une certaine d'années. Il a pu tout à fait vivre, c'était viable, même si dans certains pays, ça ne l'est quand même pas. Toujours est-il que maintenant, on sait que physiquement, on passe des piques.

Le pic du pétrole est passé depuis 2008. On sait que le pic de gaz pourrait être atteint vers 2035-2040. On sait aussi qu'il va y avoir un réchauffement.

Après, je ne sais pas à quel point on peut être d'accord ou pas sur l'étendue de la catastrophe climatique. Mais en tout cas, il y en a qui se projettent, par exemple, sur le fait qu'en 2100, l'air pourrait se réchauffer de 4 degrés. Ça, c'est par exemple le CNRS qui a produit ces chiffres-là, qui annonce 3,7.

Et ces 4 degrés, je vais vous donner qui en parle, c'est Elisabeth Born. Quand elle se tourne vers son ministre de l'écologie, il lui demande de lui faire une projection, un rapport sur un monde en 2100 qui se réchaufferait de 4 degrés. Très certainement qu'elle a vu les chiffres du CNRS à 3,7.

Dans le monde à venir, le capital, il ne tient plus. J'ai toujours fait une distinction économique en me disant, et d'ailleurs, il faudrait presque le mettre dans la construction, je vous le soumetts l'idée, c'est que tout ce qui relève de l'intérêt général doit appartenir au public, et tout ce qui relève de l'intérêt individuel peut rester au privé, c'est-à-dire les McDo, les iPhones, etc., au privé, mais dans l'intérêt général, et justement en précaution d'un système capitaliste qui va se casser la gueule.

Quand le système capitaliste se casse la gueule, et c'est déjà le cas, il faut éviter qu'il nous entraîne nous-mêmes dedans, et tous nos services publics, nos retraites, notre argent, et tout. Donc en fait, il faut se prémunir de ça, d'un système qui va s'effondrer, de toute façon. Il faudrait mettre dans la construction que les biens qui nous sont nécessaires à la vie, qui sont l'eau, l'électricité, peut-être les déplacements, peut-être une sécurité alimentaire, de l'alimentation, des choses de base dont on a tous besoin pour pouvoir vivre, sont hors du commerce, comme on le fait, pour le corps, c'est hors du commerce, on ne fait pas d'argent dessus, on nous confie à des structures qui ne font pas de profits, etc. Et donc, en fait, par rapport aux frontières et par rapport à tout ça, si je pars du principe que c'est le capitalisme qui a ravagé, qui ravage tout, je ne vais pas maintenant, moi, en 2025, fermer ma porte, fermer ma frontière, en disant à tous les pays qui m'entourent, et des pays qui, eux-mêmes, vont subir 4 degrés, et qui, pour la plupart, ont beaucoup moins faité que moi-même, en tant que Français, parce que pour donner un chiffre comme ça, qu'on le pose, l'empreinte carbone d'un Français à 8 tonnes, l'empreinte de 50% de la population est à 1 tonne, et l'empreinte, comme ça vous le saurez, de Bernard Arnault est à 12 000 tonnes. Donc ça pose déjà les choses, et ça pose déjà le principe que, quand on parle d'écologie, on n'est pas là pour punir les gens avec des ZFE, on est là pour dire, on va d'abord décarboner les régions, on décarbonne Bernard Arnault, on décarbonne toute cette production qui ne sert à rien, etc.

C'est ça qu'il faut faire, en fait, et de fait, en fait, on remet des services publics, parce que le gain apporté, c'est plus de services publics pour les pauvres, pour ceux qui en ont besoin. La vraie écologie, c'est une écologie qui remet les services publics, et qui remet, comme je dis, des choses de base pour tous, nécessaires à la vie. Et pour conclure, et du coup, moi, je ne vais pas fermer ma frontière, donc je vais devoir faire mon devoir de solidarité, déjà, et en plus, le devoir un peu du vice-caché du capitalisme, parce que le t-shirt que j'ai à bas coût, je l'ai à bas coût pourquoi ?

Parce que dans certains pays, il a été exploité dans des conditions, en fait, que moi, je n'accepterais pas. En une minute.

[Intervenant 2] (1:25:37 - 1:25:58)

Tu vois, il va falloir aussi respecter un peu le principe des hôtes et des côtes. Si je t'interpelle, c'est parce qu'il y a un débordement. On est hors sujet.

Je rallume les micros, j'ai horreur de ça, mais si je t'interpelle, ce n'est pas pour que tu continues. Donc, je t'interpelle, je te rends la parole, mais j'aimerais qu'on reste sur le but de la définition. Encore une fois, on est là pour définir des mots.

Citoyen, peuple, étranger, on n'est pas là pour étendre un programme politique. D'accord.

[Intervenant 3] (1:26:00 - 1:26:31)

Je peux résumer en une phrase en disant que la citoyenneté, ça va être quand même la prise en compte de ce qui va venir, et justement de cette dimension écologique, et justement, ça, ça doit être pris en compte dans la Constitution. Puisqu'elle va vivre, elle va vivre 50 ans, 100 ans, elle a vocation à vivre longtemps, elle doit être en adéquation avec quand même des réalités physiques. Et voilà.

Et pour pouvoir faire les meilleurs règles, parce que ça va être les règles de base, donc les règles de base vont devoir être conformes aux physiques à venir et à l'environnement. Voilà comment je pourrais conclure.

[Intervenant 2] (1:26:31 - 1:27:27)

Merci, Kayan. Je rappelle quand même une chose. Les ateliers constitutionnels, on n'est pas là dans ces ateliers lexicaux.

On est là pour établir le lexique, on n'est pas là pour définir la Constitution. Et donc, du coup, si on se disperse trop, encore une fois, les spaces sont enregistrés, il y a un verbatim qui est extrait par l'intelligence artificielle et ensuite tout ça est retravaillé par l'intelligence humaine. Donc quand on part dans tous les sens, c'est, comme le disait Étienne, très compliqué pour l'intelligence humaine qui va devoir s'y atteler.

Donc on n'est pas là pour faire des programmes politiques ou aller dans tous les sens. Le but, c'est de définir les mots, et en l'occurrence celui de citoyen. On voulait en même temps faire la définition de peuple et de étranger parce que c'est en lien.

Donc on pourra d'ailleurs essayer de trouver quand même des interactions entre citoyens, peuples et étrangers par l'opposition. C'est dommage parce qu'il y a Finoy qui, du coup, est passé en auditeur, c'était le prochain intervenant normalement. Finoy, n'hésite pas à remonter, je te passerai la parole.

Étienne, je te laisse réagir sur ce que vient de dire Caillon et on passe la parole en ce cas française si Finoy n'est pas monté.

[Intervenant 1] (1:27:27 - 1:32:43)

Alors, je vais être court parce que c'est vrai que c'est hors sujet, mais il y a vraiment un désaccord. Moi, j'ai vraiment un désaccord avec les marxistes sur la définition et les rouages principaux du capitalisme. Là, Frédéric me parle de moyens de production qui appartiennent au capital et du but unique qui est le profit.

Je vois bien que ça fait partie des caractéristiques du capitalisme, mais il me semble que c'est très immodeste de m'opposer au marxisme et à l'église marxiste comme si j'étais à la hauteur, mais il me semble qu'il manque au marxisme la critique des institutions qui permettent la prédation capitaliste, qui permettent l'accumulation du capital. Une bonne constitution d'origine citoyenne, elle interdirait la personnalité morale qui est la personnalité morale, c'est elle qui permet l'accumulation des capitaux. Elle interdirait l'anonymat des capitaux.

Une bonne constitution interdirait l'anonymat des titres, donc la bourse, les actions, les obligations anonymes, parce que ça, ça permet l'accumulation du capital. Ça permet l'accumulation et donc la prédation. Elle interdirait la subordination totale des salariés aux propriétaires des moyens de production, parce que Frédéric me parle des moyens de production appartenant au capital, mais ça c'est du droit, et ça se change, et ça pourrait changer la constitution.

Il n'y a aucune raison que l'entreprise soit gérée comme une tyrannie, comme un despotisme absolu, un fascisme en fait, où le chef décide de tout sans contre-pouvoir, avec une subordination, c'est-à-dire un asservissement total de ceux qui travaillent à ceux qui sont les propriétaires. Ça pourrait très bien se contester et ça fait partie des rouages centraux du capitalisme et qui pourraient être réglés dans la constitution. J'en oublie un, mais peu importe, vous serez capable de compléter vous-même, mais à mon avis, le capitalisme, sa source principale, c'est le droit.

Et notamment, et là c'est un peu provocant, mais pourtant c'est vraiment ce que je pense très profondément, la source du capitalisme, ce qui a rendu possible l'accaparement et l'accumulation du capital et du même coup la prédation et la destruction de tous les écosystèmes impunis, parce que nous n'avons aucun moyen de nous défendre, c'est l'élection. Parce que l'élection est une procédure qui, par construction, l'élection parmi des candidats qu'on peut aider, nous avons le droit d'aider les candidats, nous allons faire des partis politiques, les riches vont aider plus certains candidats, et comme ils ont beaucoup de moyens de beaucoup aider les candidats, ils achètent tous les médias et finalement ils gagnent toutes les élections. Et donc ce qui fait la ploutocratie, le capitalisme c'est la ploutocratie, c'est le régime où les riches dirigent pour les riches par les riches.

Ce qui fait le capitalisme, c'est cette saloperie de procédure qu'est l'élection, qui toujours et partout donne le pouvoir aux riches. L'élection donne le pouvoir aux riches. C'est pour ça qu'il faut sortir de l'élection et sortir de l'électorat.

Il ne faut pas que nous acceptions de rester des électeurs, il faut que nous devenions des citoyens, pour sortir du capitalisme. Parce que quand on va se mettre à voter, on va retirer, et quand on va désigner nos représentants par tirage au sort au lieu des élites, quand on va utiliser le tirage au sort, on va couper la courroie de transmission qu'il y a entre le pouvoir économique, la richesse en argent, et le pouvoir politique, le pouvoir de décider des lois. L'élection est une courroie entre les deux qui a permis, depuis 1789, qui a permis aux riches de prendre le contrôle politique, en plus d'être riches économiquement, ils sont devenus riches politiquement, et ça a permis l'hubris, la démesure, la dinguerie qu'est le capitalisme, parce que les marchands sont devenus les législateurs.

C'est une folie, mais qui est liée à l'élection. C'est la procédure de l'élection qui permet aux grands marchands d'accéder au pouvoir politique et de le retirer précisément aux électeurs. Donc, c'est pas hors sujet par rapport à la citoyenneté, parce que l'enjeu de la définition du mot de citoyen, c'est, plus encore que la démocratie, c'est de sortir du capitalisme, de retirer aux marchands, et notamment aux grands marchands, et notamment encore aux plus grands des grands marchands d'argent qui sont les marchands, aux plus grands des grands marchands qui sont les marchands d'argent, qui sont les banquiers, de retirer à ces gens-là tout accès au pouvoir politique. Avec le tirage au sort, vous avez un antidote à l'oligarchie.

Le tirage au sort, mais il faut que les citoyens le veuillent, il faut que les citoyens l'aient compris, il faut que les électeurs aient compris ça pour sortir du rang dégradant des électeurs et se hisser eux-mêmes, parce qu'il n'y a que nous pour le faire, nous sommes les seuls à être capables de nous hisser au-dessus du rang dégradant des électeurs et devenir citoyens, parce que c'est nous qui allons l'instituer. Mais l'enjeu, c'est pas seulement la démocratie, c'est-à-dire c'est pas seulement de nous défendre contre les salauds qui nous gouvernent, enfin, ceux qui nous gouvernent qui deviennent des salauds, c'est pas seulement d'être capables de nous défendre, c'est pas seulement non plus de co-décider nos lois, c'est de sortir de la folie capitaliste, parce que les grands marchands n'auront plus le moyen d'accéder au pouvoir. Par le tirage au sort que nous allons instituer, on va couper la courroie de transmission entre les pouvoirs économiques et les pouvoirs politiques. C'est lié, vous voyez le lien qu'il y a entre la discussion qu'a initiée Frédéric sur le capitalisme et la citoyenneté.

Je pense que si nous devenons vraiment des citoyens, si nous écrivons le fait que nous voulons voter et on ne veut plus élire, et on dira ailleurs que ce qu'on veut, c'est tirer au sort parmi nous nos représentants et les contrôler comme le lait sur le feu, on met fin au capitalisme. Si on fait ça, on met fin au capitalisme. Donc, ça vaut le coup, il me semble.

[Intervenant 2] (1:32:45 - 1:33:14)

On est bien d'accord. J'ai bien conscience qu'il y avait un lien, et évidemment, à partir du moment où on est en train d'essayer de faire en sorte que le citoyen qu'on essaie de définir puisse récupérer le pouvoir législatif et exécutif, et tous les pouvoirs dans l'absolu, ça remet le citoyen au centre de toute chose, contrairement à nos sociétés aujourd'hui, où finalement c'est le capital, la productivité, la personne morale presque, qui est au centre de la société, et qui forcément est à l'opposé des intérêts de

l'humain.

[Intervenant 1] (1:33:15 - 1:33:15)

Oui.

[Intervenant 2] (1:33:16 - 1:33:21)

C'est à l'étrangère, parce qu'encore une fois, en tant que côte, ça prendra Françoise, et puis Philippe qui reviendra. Vas-y, l'étrangère.

[Intervenant 9] (1:33:22 - 1:33:55)

Oui, alors je suis... Je dois m'excuser ou pas. En fait, dans la bulle, justement, j'ai fait un rappel des règles de ce space liées notamment aux insultes à la personne que l'on a...

que l'on n'aurait pas citée tout à l'heure, mais qui invectivait The Fallon, de petits fachos, pour rester cohérents, et vu qu'on est sur ce principe de recherche de démocratie réelle, ça vaut aussi pour nous. Donc voilà, en retour, on ne peut pas non plus les traiter de... Voilà, c'était juste pour faire un petit rappel qu'on doit tous respecter.

C'est moi qui ai traité quelqu'un de con, je ne me souviens plus, j'ai pas fait attention.

[Intervenant 1] (1:33:57 - 1:33:58)

Bon, bref, pardon.

[Intervenant 2] (1:33:59 - 1:34:32)

Mais tu as raison, tu es dans ton rôle, on est là pour essayer de mettre de la justice, même si nous ne sommes pas des juges, et nous sommes tous capables, moi le premier, et Étienne aussi, Étienne n'est pas... Qui serait sans défaut, nous avons tous nos failles et nos faiblesses, et donc tu as bien fait de le rappeler. Mère Strangère, merci Caillon pour ton intervention, bien entendu, n'hésite pas à reprendre la parole, surtout sur ce qu'on va essayer d'aborder en clôture, parce que je sais que ça sera intéressant d'avoir ton point de vue sur cela.

Françoise, je t'en prie, bonsoir tout d'abord.

[Intervenant 12] (1:34:33 - 1:35:40)

Oui, bonsoir, démocratie directe, étrangère, et bonsoir Étienne Chouard. Alors, si le pouvoir est toujours aux riches, c'est parce qu'on a des médias qui appartiennent aux riches, que le CSA ou que l'ARCOM aujourd'hui ne remplissent pas leur rôle, puisqu'ils sont au service des riches, et donc je pense que pour avoir de vrais citoyens engagés, il faudra aussi revoir un petit peu l'école, le collège, le lycée, comment on peut enseigner la démocratie, comment on peut enseigner quel est le rôle d'un tirage au sort, de choses comme ça, que les gens soient motivés pour découvrir toutes ces choses. Ce que je voulais quand même rajouter aussi par rapport à ce que disait Caillon, c'est qu'avant de détruire le capitalisme, il faut détruire l'Union Européenne qui est ultra-capitaliste et qui est au service des ultra-riches. Voilà, j'espère ne pas être trop hors sujet.

Ensuite, le militantisme rend sectaire, on veut défendre soit son idéologie, son parti politique, son groupe, et après on a des œillères, et après la France, elle en pâtit, et les gens sont dégoûtés de la politique.

[Intervenant 2] (1:35:41 - 1:35:53)

Merci Françoise, c'était une réaction du cœur, effectivement un petit peu hors sujet. Un petit peu en rapport à notre besoin de définir le terme de citoyen et donc la citoyenneté, le peuple et l'étranger.

[Intervenant 1] (1:35:55 - 1:35:56)

Je vais faire le lien.

[Intervenant 2] (1:35:58 - 1:36:06)

Philippe m'excusera, mais on a Philinois qui a sauté tout à l'heure et qui est revenu, donc on lui passera la parole. Je t'en prie Etienne.

[Intervenant 1] (1:36:06 - 1:39:51)

Ce n'est pas long. Quand Françoise dit le militantisme rend sectaire, je suis bien d'accord. Et en fait, la plupart des électeurs conchient le système partisan et la pensée partisane.

Il y a un très bon bouquin que je vous conseille qui a été écrit par le prof de philo de Camus et son nom m'échappe et donc je vais vous en parler tout à l'heure, plus tard, mais qui parlait de l'esprit de parti et qui conchait l'esprit de parti et c'est un livre magnifique. J'en ai parlé pendant des années, des années et là, son nom m'échappe. Mais ce que je veux dire, c'est que quand on définit le citoyen comme un législateur en dernier sort et quand on définit par ailleurs la procédure centrale de désignation des représentants comme étant la procédure du tirage au sort à la place de l'élection, on va faire disparaître les partis sans avoir besoin de les interdire.

Ce serait une folie de garder l'élection et de se mettre en tête d'interdire les partis et le militantisme qui va avec. Parce que dans la procédure de l'élection, comme aujourd'hui, un peu partout sur Terre, quand la procédure au centre, c'est l'élection, le seul moyen que les citoyens, que les électeurs, le seul moyen que les êtres humains, régis par ces anti-constitutionnels, ont de changer les choses, c'est de gagner une élection pour enfin avoir le pouvoir, pour enfin pouvoir changer les choses. Donc il faut s'unir comme une armée pour réunir des moyens, pour aider le candidat et le hisser, pour le juger le plus possible près de la victoire qui nous permettra ensuite de faire gagner nos idées.

Si vous gardez cette élection et que vous empêchez les gens de se réunir pour gagner l'élection, vous les condamnez ouvertement à l'impuissance politique. Ils vont vous détester, ils vont essayer de vous tuer. Ça va être vital comme bagarre, ça va être extrêmement important.

Ils ne vont pas accepter du tout. La cause des partis politiques, ce n'est pas les partis politiques. Les partis politiques ne tombent pas du ciel.

Les humains n'ont jamais eu besoin de partis politiques pour faire de la politique. Les partis politiques, ça sert à gagner les élections. Et ça n'existe que depuis qu'il y a les élections.

Et ça n'existe que dans les pays où c'est l'élection qui sert à désigner les représentants. Si vous décidez de remplacer l'élection par le tirage au sort, assorti bien sûr de toutes sortes de contrôles des tirés au sort, ça c'est une autre discussion, vous allez faire disparaître les partis faute de mobiles. Que vous ayez un parti ou pas de parti, le tirage au sort, il désignera les mêmes.

Il désigne les gens indépendamment des efforts que les riches auront fait avec les sociétés secrètes de toutes sortes, des mafias de toutes sortes, des magouilles, des intrigues de toutes sortes. Le tirage au sort, il est incorruptible. Il est insensible à toutes nos intrigues et à nos volontés.

Et c'est précisément pour ça qu'on l'aime. C'est parce qu'il est équitable, loyal, incorruptible. Le militantisme, à mon avis, il est lié à l'élection.

Et donc, comme on a connu que ça, ça nous paraît être la seule chose possible. Je vous signale, moi, que dans le monde que j'imagine avec le tirage au sort, il n'y a plus besoin de militantisme. Ou si il y a un militantisme, ça va être un militantisme qui ne sera pas sur un programme politique, mais ça va être loi par loi.

C'est-à-dire projet politique par projet politique, loi par loi. Nous allons probablement nous réunir et gagner la majorité sur cette loi. Mais ça n'aura rien à voir.

Le militant d'une loi va être l'anti-militant d'une autre loi. Ça va être beaucoup moins clivant qu'aujourd'hui la démocratie. Et donc la citoyenneté, par le fait qu'elle va nous permettre de voter nos lois et donc qu'on va arrêter d'élire des maîtres, elle va venir à bout de ce militantisme qui effectivement

rend sectaire, comme si on était un soldat d'une armée.

[Intervenant 2] (1:39:53 - 1:40:38)

Effectivement, moi j'ai souvent la métaphore du caddie, pour faire comprendre que quand on nous impose à choisir entre trois caddies pour faire nos courses, caddies qui sont déjà établis, forcément on doit en choisir un. Donc on va choisir par rapport à nos affinités de produits, et on devient en quelque sorte défenseur de ce caddie-là, parce qu'on veut absolument que ce soit ce caddie qui existe. Quand on a le droit de choisir chaque produit que l'on veut comme on fait nos courses actuellement, on est moins en compétition avec les autres pour dire c'est ce caddie-là absolument qu'il faut.

On choisit nos produits au fur et à mesure. Donc ça, encore une fois, c'est une vue très simpliste, mais c'est exactement le cas. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore lu, une note sur la suppression générale des partis politiques de Simone Veil permet aussi de comprendre un petit peu en quoi les partis politiques sont même dans leur structure et leur fonctionnement républicain antidémocratique.

[Intervenant 1] (1:40:39 - 1:41:32)

J'ai adoré ce livre, mais précisément, Cali, ce livre, j'adore Simone Veil, c'est peut-être un des deux ou trois penseurs préférés parmi les centaines que j'ai lu. J'adore Simone double Veil. Mais dans ce livre-là, il me semble qu'elle décrit les partis et leurs travers, c'est magnifique.

Elle décrit les vices de la pensée partisane, c'est magnifique. Mais elle rate ce que je viens de vous dire, c'est-à-dire qu'elle rate la cause première des partis. Elle dit qu'il faut les interdire, mais c'est déconnant.

C'est bien l'élection, tout interdit, à mon avis, c'est déconnant. J'ai fait une préface qui va dans ce sens, dans une des dernières éditions de ce petit texte très stimulant, vachement intéressant, c'est un beau texte, mais il y manque l'analyse de la cause première qui, à mon avis, est évidemment, énormément, indiscutablement, alors je veux bien en discuter, c'est une façon de parler, mais la cause des partis, c'est la procédure de l'élection.

[Intervenant 2] (1:41:33 - 1:43:07)

En fait, c'est en filigrane, c'est-à-dire que quand on comprend, parce qu'elle aborde les trois principes du parti politique, donc créer de l'émotion collective pour faire adhérer à son parti, faire en sorte que chaque vérité personnelle soit éteinte au sein du parti, pour éviter justement de nuire à cette première fonction, et la troisième, qui est finalement la fonction principale du parti, c'est de grossir le plus possible pour acquérir le pouvoir. Et forcément, quand elle part d'acquérir le pouvoir, c'est le fait de remporter l'élection. Et c'est à ce titre-là que, dans cette petite description des trois buts du parti politique, on comprend bien que finalement, c'est par le principe de l'élection que les partis politiques ont une nécessité.

S'il n'y a plus d'élection, dans l'absolu, les partis politiques perdent leur intérêt au sens de la structure même du parti politique. On a enfin Flynn, qui a réussi à le remonter, on va donc lui laisser la parole. J'aimerais, puisqu'on arrive là bientôt aux deux heures de space, et on va essayer quand même de clôturer un moment, pas trop trop tard.

J'aimerais rappeler le fait qu'on n'a pas clôturé l'histoire de l'enfant, finalement. Pour moi, l'enfant n'est pas citoyen. Pourquoi ?

Parce qu'il n'a pas atteint la majorité civique. Après, elle doit être définie dans la Constitution, mais l'enfant n'est pas citoyen. J'aimerais avoir ton avis, Etienne, et puis les autres éventuellement.

Et puis, du coup, tu as dit au début du space que le peuple, c'est finalement l'ensemble des citoyens. Ce sera intéressant d'aller creuser un peu, parce que le peuple, justement, ce n'est pas que les citoyens. Les enfants qui ne sont pas citoyens font partie du peuple.

Et puis, la notion d'étranger.

[Intervenant 1] (1:43:08 - 1:43:11)

Les étrangers, tu les mettrais dans le peuple ?

[Intervenant 2] (1:43:13 - 1:43:17)

Moi, personnellement, je ferais la distinction de différents types d'étrangers.

[Intervenant 1] (1:43:17 - 1:43:18)

Ah bon ?

[Intervenant 2] (1:43:18 - 1:43:48)

Eh oui, parce que en fait, il y a... D'ailleurs, de mon point de vue, il n'est pas impossible d'avoir un étranger, mais au sens de nationalité, qui pourrait être finalement citoyen. Donc, du coup, il n'est plus étranger au sens de la citoyenneté.

Il est en termes de nationalité. Et du coup, l'étranger peut tout à fait faire partie du peuple en la condition qu'il soit sur certains principes, qu'il soit actif, qu'il soit productif, qu'il soit citoyen, respectueux de la Constitution et de plein d'éléments.

[Intervenant 1] (1:43:49 - 1:47:22)

À mon avis, intuitivement, je n'avais jamais imaginé de les distinguer. Distinguer la nationalité et la citoyenneté, on va avoir des tas de doublons. Il va y avoir tellement de superpositions que vraiment, j'ai l'impression que ce n'est pas utile de distinguer les deux concepts.

On peut souligner leur rapprochement, montrer que c'est presque des synonymes, que nous, on préfère citoyen parce que il y a plus de politique dans le mot citoyen que dans le mot national. Mais à mon avis, il ne faut pas distinguer les deux. Si on est d'accord sur l'idée de garder un seul concept sous ces deux mêmes mots, nationalité française ou citoyenneté française, les étrangers, ça ne dépend plus.

Les étrangers, c'est la définition simple. Mais pour moi, un étranger, je répète, c'est un ami que je ne connais pas encore. C'est très positif.

Moi, je n'ai pas du tout de vision négative de l'étranger. Simplement, on ne peut pas à la fois définir un mot par construction, définir la négation de ce mot. Quand je définis un espace, je définis en même temps l'espace extérieur.

Quand je définis un territoire, je définis en même temps l'extérieur. Quand je définis la citoyenneté, je définis en même temps l'étranger. Les étrangers, c'est les non-citoyens.

D'ailleurs, à mon avis, ce n'est pas une nature parce que, comme l'un d'entre vous disait tout à l'heure, ce qui caractérise la conception de la nation française, c'est le fait qu'elle est ouverte et que quelqu'un qui veut venir, qui veut nous rejoindre, peut le faire. Il n'y a pas besoin d'avoir un sang particulier ou un lieu de naissance particulier. Il suffit qu'il y ait une vraie volonté sincère.

Je ne sais pas si on peut vérifier la sincérité de quelqu'un. Il suffit d'une volonté de nous rejoindre pour y avoir droit. Le fait d'être étranger et même le fait d'être citoyen, ce n'est pas une nature.

On n'est pas citoyen ad vitam aeternam et on n'est pas étranger ad vitam aeternam, puisqu'on peut faire sécession, dire « Votre constitution, vous l'avez transformée à la majorité et là, elle ne me plaît plus du tout, donc je veux me barrer, je ne veux plus être citoyen français parce que ça me débecte, je veux m'en aller. » Et ça, je ne vois pas de quel droit nous pourrions retirer à quelqu'un le droit de sécession. Ça me gêne parce que je vois bien que, dans les faits, ceux qui font sécession, c'est les riches.

Les humains qui font sécession, c'est les riches. Les communes qui font sécession, c'est les riches. Les régions qui font sécession, c'est les riches, partout.

Les exemples, c'est toujours ça. Ça me gêne. Je vois bien que l'usage qui est fait du droit de sécession est problématique, mais ceci dit, sur le plan politique, pour l'instant, je reste ferme.

Je ne vois pas de quel droit nous interdirions à qui que ce soit de revenir sur sa signature du contrat social. Quand le contrat change, il ne me plaît plus. Donc, il faut qu'on puisse s'en aller.

Donc, on n'est pas citoyen d'Vitam-Éternam, on peut redevenir étranger. Et on n'est pas étranger à Vitam-Éternam, les étrangers sont invités à nous rejoindre. Nous invitons les étrangers du monde entier à rejoindre notre contrat social.

Si vous voulez, venez. Ce n'est pas des natures, c'est des états. Et donc, ce n'est pas grave.

La définition, il ne faut pas en faire. Ce n'est pas raciste. Ce serait raciste de dire que c'est une nature d'être un français ou un citoyen, ou que ce serait une nature d'être un étranger.

Non, pour moi, ce n'est pas une nature, c'est un état. Ce n'est pas un racisme.

[Intervenant 2] (1:47:22 - 1:47:34)

C'est en ce sens-là que, pour moi, on peut tout à fait être étranger et citoyen. On peut être étranger et non-citoyen. Ce sont des choses qui sont évolutives.

Alors, je ne t'ai peut-être pas dit de la même manière que toi. Mais, effectivement, c'est...

[Intervenant 1] (1:47:34 - 1:47:37)

C'est-à-dire que le citoyen n'est plus étranger. Sinon, les mots n'ont plus de sens.

[Intervenant 2] (1:47:38 - 1:47:49)

Oui, mais c'est là où se pose la question, quand même, parce que on peut être citoyen de nationalité française, et on peut être de nationalité française sans être citoyen. Du coup, puisqu'on peut faire sécession de la citoyenneté.

[Intervenant 1] (1:47:50 - 1:48:29)

Oui, mais ça devient... Pour moi, c'est la même chose, citoyenneté et nationalité. Si tu fais sécession de la citoyenneté française, tu n'es plus français, quoi.

Tu ne gardes pas la nationalité. Tu la perds, parce que tu la perds volontairement. C'est toi qui décides de la perdre.

On ne te la retire pas, mais... Pour moi, c'est pareil. Je veux dire, si on le dit ceci, je veux bien y réfléchir, mais c'est vrai, je rentre dans ton système de pensée pour essayer de comprendre qu'est-ce que ça veut dire, qu'est-ce que c'est.

Pour moi, je ne les ai jamais pensés comme des termes séparés. Citoyen, c'est une autre façon de dire de nationalité française, de la nationalité du pays dont on parle. C'est une façon plus politique de le dire, mais c'est la même chose.

Je ne vais pas les distinguer.

[Intervenant 2] (1:48:29 - 1:48:32)

La citoyenneté sans forcément rejeter la nationalité ?

[Intervenant 1] (1:48:32 - 1:48:33)

Pour moi, non.

[Intervenant 2] (1:48:33 - 1:49:07)

Tu te soumetts, finalement. La sécession, pour moi, on le voit, les personnes qui, aujourd'hui, et

d'ailleurs, on en a un exemple dans l'actualité. Quand on a un acteur, un grand acteur, soi-disant, qui quitte le territoire pour aller se domicilier en Belgique parce que c'est plus avantageux fiscalement, continue à vivre sur le territoire français, il fait sécession d'un point de vue de sa nationalité puisqu'il acquiert la nationalité belge pour ensuite, d'ailleurs, aller chercher la nationalité russe.

Mais en vérité, il est toujours sur le territoire. Donc, le problème, c'est qu'il garde une nationalité.

[Intervenant 1] (1:49:07 - 1:49:42)

Ça devient l'étranger, pour moi. Oui, mais la nationalité, ce n'est pas ce dont on parle. C'est de notre constitution.

Comment va-t-on définir le dedans et le dehors ? Comment va-t-on définir qui nous sommes et qui nous ne sommes pas, qui sont les autres ? Je ne reconnais pas la nationalité.

Je vois bien qu'il y a des façons de régler la nationalité qui sont intéressantes et qu'on peut reprendre pour la citoyenneté. Mais, pour moi, je suis en train de réfléchir au même problème. Pardon, si je peux donner un avis.

[Intervenant 9] (1:49:43 - 1:50:16)

Je ne sais pas si je vais aider, mais c'est vrai que ça dépend des cas de figure, mais pour un français qui décide de ne pas forcément participer à la... Enfin, un français qui ne veut pas être citoyen français, l'idée, ce serait qu'il perde sa nationalité française. Ça, pour moi, je trouve ça choquant.

Un français qui a ses terres, ses ancêtres sur ce sol, ça me choquerait. Ça me choquerait de considérer qu'il devienne étranger.

[Intervenant 1] (1:50:16 - 1:50:17)

Mais il n'est pas obligé de le faire.

[Intervenant 9] (1:50:19 - 1:50:39)

Là, c'est un peu le même raisonnement que la vaccination. Pardon, je ne veux pas venir sur ce débat-là, mais c'est un peu le même principe qu'on nous a assorti. Oui, vous n'êtes pas obligés, mais en fait, c'est une obligation déguisée.

Tu vois, tiens, c'est une forme d'obligation déguisée, du coup. C'est très dur pour un français. C'est une forme de chantage.

À réfléchir quand même, parce que là, je pense que c'est très dutchy, quand même.

[Intervenant 2] (1:50:41 - 1:50:57)

Alors, on va y réfléchir. C'est intéressant. Il y a du monde qui est monté, donc c'est que ça fait réagir.

C'est intéressant, on a passé quasiment deux heures à définir citoyen, et puis finalement, quand on va creuser un petit peu sur la question d'étranger, en opposition, eh bien, il y a des prismes qui ressortent.

[Intervenant 1] (1:50:57 - 1:51:13)

C'est moi qui ai rajouté les mots, parce que, si vous voulez, dans mon esprit, ils sont simples. Le bon étranger, c'est les non-citoyens. Donc, c'est simple.

Alors, je veux bien que ça pose des problèmes et qu'ils vont nous faire discuter, mais a priori, moi, je ne vois pas de problème à ça. Et le peuple, c'est l'ensemble des citoyens.

[Intervenant 2] (1:51:14 - 1:51:20)

Oui, mais le peuple, il est composé de personnes qui ne sont pas citoyens. L'enfant n'est pas citoyen, mais il fait partie du peuple.

[Intervenant 1] (1:51:20 - 1:51:26)

Mais moi, je ne vois pas. C'est ce que j'avais noté sur mes notes. C'est quelque chose qu'on n'a pas eu le temps de traiter, mais pour moi, quand vous dites que l'enfant n'est pas citoyen, je ne suis pas d'accord.

[Intervenant 2] (1:51:27 - 1:51:30)

L'enfant est citoyen. Il n'a pas de majorité civique, il ne peut pas voter les lois.

[Intervenant 1] (1:51:31 - 1:51:34)

Il est citoyen mineur, mais c'est un citoyen. Pour moi, c'est un citoyen.

[Intervenant 2] (1:51:35 - 1:51:40)

Mais du coup, il n'est plus en cohérence avec la définition, puisqu'il ne vote pas les lois. Un enfant de 6 ans, tu ne vas pas lui faire voter les lois.

[Intervenant 1] (1:51:41 - 1:51:42)

C'est un futur citoyen.

[Intervenant 2] (1:51:43 - 1:51:45)

Qui est soumis à l'égalité parentale.

[Intervenant 1] (1:51:45 - 1:52:04)

Oui. C'est vrai que ça pose un problème. Mais à mon avis, il n'est pas difficile à régler.

On va dire que c'est un citoyen immature, donc il a une particularité, mais il va y arriver. Pour moi, c'est un citoyen.

[Intervenant 2] (1:52:06 - 1:52:11)

Mais du coup, la définition de citoyen ne colle plus, puisque si le citoyen enfant...

[Intervenant 1] (1:52:12 - 1:52:29)

Je ne suis pas sûr que ce soit bien d'empêcher les enfants de voter les lois. Je suis en train de lire un livre que je vous recommande qui s'appelle « La domination adulte ». Ça aussi, c'est bouleversant dans une vie.

Ce livre-là, il va vous transformer. Je ne sais pas qui vous êtes ou qui m'écoutez, mais ce livre-là, il va vous transformer.

[Intervenant 2] (1:52:31 - 1:52:45)

Il y a un besoin d'éducation, d'information et de connaissance pour pouvoir voter les lois en conscience, qui fait qu'en dessous d'un certain âge, normalement, les acquis nécessaires vont brider l'enfant.

[Intervenant 1] (1:52:45 - 1:53:56)

Ça m'intéresserait que tu commences à lire ce livre et qu'on en parle, qu'on fasse un space là-dessus. Parce que, si tu veux, l'âge auquel l'adulte décide que les enfants sont des enfants est totalement arbitraire. Il est général alors que ça devrait être variable d'un enfant à l'autre.

En fait, les signes qu'un enfant est prêt sont identifiables. Si on y réfléchit, tu verras qu'on va arriver à trouver des signes qui montrent que cet enfant-là n'est plus du tout un enfant. Il a déjà une réflexion politique supérieure à bien des adultes.

Et donc, c'est complètement tyrannique de lui dire qu'il est un enfant et donc que ce n'est pas un citoyen, alors qu'il donne tous les signes. Il y a des enfants très précoces, des enfants très jeunes, qui ont une réflexion politique, déjà, et ça dépend de leur formation. Ça peut venir à 6 ans, réflexion politique majeure.

À 6 ans, je te rappelle que Mozart écrivait un opéra. Je sais bien que ce n'est pas la loi du genre, mais

c'est... Si tu veux faire une règle générale de la majorité, et le fait que ce soit les adultes qui le décident, c'est tout à fait discutable.

Il y a un arbitraire qui, à mon avis, vous n'en êtes pas d'accord avec moi, mais vous sentez ce que je veux dire. Dire que les enfants ne sont pas citoyens, je veux bien les bébés, mais les enfants...

[Intervenant 2] (1:53:56 - 1:53:59)

Il va falloir poser la question de la majorité civique et de comment est-ce qu'elle s'acquiert.

[Intervenant 1] (1:54:00 - 1:54:26)

Est-ce que c'est un seul âge ? Je ne suis pas sûr du tout qu'il faille que ce soit un seul âge. Ça pourrait être comme...

Léo parle de formation dans sa constitution, et si l'information montre qu'un enfant de 9 ans a tout à fait les capacités, il a tout à fait compris les institutions, il est complètement... Il a une vision de ce qu'est le bien commun. Il a 9 ans, mais ça va très bien.

Il va voter les lois. Le fait de fixer un âge, ça me paraît arbitraire.

[Intervenant 2] (1:54:27 - 1:54:53)

J'entends bien, Étienne. Encore une fois, sur ça, on s'entend. Je le vis dans ma vie de famille.

Il y a 4 enfants, et ils n'ont pas tous la même compréhension des capacités citoyennes. Mais ça n'empêche que ça nécessite effectivement de définir quelle est la majorité civique de chaque individu, comment est-ce qu'elle s'acquiert, est-ce qu'elle s'acquiert par l'âge, est-ce qu'elle s'acquiert par compétences qualifiées, justement. Et ça n'empêche que, du coup, avant d'acquérir cette majorité civique, le citoyen ne peut pas voter.

[Intervenant 1] (1:54:55 - 1:55:23)

Je suis conscient que je n'ai fait que repousser un peu, considérablement quand même, que je n'ai fait que repousser le moment où apparaît le problème, parce que quand ça va être un bébé, je vais bien être obligé de reconnaître qu'il ne peut pas voter les lois, et que ce n'est pas un citoyen, au sens de la définition que j'ai donnée. Mais ça, ça me pousse plus à modifier la définition plutôt que de dire qu'un enfant n'est pas citoyen. Ça me gêne de dire qu'un enfant n'est pas citoyen.

[Intervenant 9] (1:55:24 - 1:55:33)

Aujourd'hui, dans la définition, il dit qu'il est citoyen, mais qu'il a un statut particulier. Il n'a juste pas le droit de voter, mais il reste un citoyen.

[Intervenant 1] (1:55:33 - 1:57:48)

C'est vrai, mais il y a plusieurs choses dans la Constitution qui clochent avec les enfants. Dans la définition, et ça me paraît important, je dis qu'un citoyen est celui qui a signé le contrat social, celui qui dit « Ok, pour décider de cette façon, je suis d'accord. » Parce que la Constitution, c'est un endroit où on décide comment on décide.

On décide qui décide. Et dans une démocratie, on décide que c'est la population qui décide, c'est le peuple qui décide, c'est les citoyens qui votent les lois. Et si, dans la définition du citoyen, il y a cet acte de signature, il faut qu'il y ait une aptitude de consentement.

Or, précisément, les enfants, par définition, ils ne sont pas encore en état de consentir. Et là encore, je reprends le bouquin « La domination adulte ». Lisez-le, vous allez voir.

Je pense que va vous apparaître en lisant ce livre, qui n'est pas écrit par un auteur, qui est une compilation de dizaines et dizaines des meilleurs auteurs sur la question. C'est un livre phare, c'est un grand bouquin. Un bouquin où vous avez le meilleur de la pensée des meilleurs sur la domination adulte.

C'est très stimulant et c'est bouleversant. Moi, je suis un vieux monsieur. Je ne suis pas traumatisé, mais je suis bouleversé par le mal que j'ai fait sans savoir en exerçant cette domination adulte, que nous exerçons tous.

Vous savez, quand on dit « l'enfant n'est pas citoyen », méfions-nous de nous-mêmes. Là, on infantilise. Un enfant, c'est quelqu'un qui ne peut pas parler.

Quand on infantilise un être humain, on en fait un incapable. C'est très violent. C'est plein de bonnes intentions, mais ça reste très violent.

Et l'enfant qui est conscient, qui en fait, il est votre égal, il réfléchit exactement comme vous, il est devenu mature. Et pourtant, vous continuez à le traiter d'enfant. Mais c'est d'une violence inouïe.

C'est d'une violence terrible. Je préférerais changer la définition, intégrer le fait qu'il y ait des enfants, des handicapés, des cas particuliers, qui ne peuvent pas signer, plutôt que de persister sur le fait que les jeunes humains ne seraient pas citoyens. Mais ça va être compliqué pour moi, parce que c'est vrai que le consentement est décisif pour faire un citoyen.

[Intervenant 2] (1:57:48 - 1:57:50)

Et peut-être...

[Intervenant 1] (1:57:51 - 1:57:56)

C'est la définition du peuple qu'il faudra changer, en disant que le peuple, c'est les citoyens et ceux qui vont bientôt l'être.

[Intervenant 2] (1:57:58 - 1:58:20)

Alors, il faudra voir encore une fois, en traduire, comment est-ce que nous aussi, avec les verbatims, on va pouvoir travailler cela. Parce que, encore une fois, le but, c'est d'en faire quelque chose. Avant de réagir, je vais quand même passer la parole à Flynoy, parce qu'il attend depuis un long moment, surtout que derrière, il y a encore du monde.

On a Philippe qui va reprendre la parole rapidement, Alba et Chris qui nous ont rejoints. Et puis Kayon également, qui veut reparler. Vas-y, Flynoy, merci de ta présence.

[Intervenant 11] (1:58:23 - 1:58:40)

Merci, Demok. Etienne, je te rappelle que j'ai suivi ta conférence à Nice, au début des Gilets jaunes. Donc, on se connaît bien.

Et voilà. Alors, pour revenir à la citoyenneté... C'est ce que tu voulais démontrer, je crois.

[Intervenant 12] (1:58:41 - 1:58:42)

C'est quoi ton prénom ?

[Intervenant 11] (1:58:42 - 1:59:42)

Il faut avoir un casier judiciaire vierge. Pardon ? C'est Patrice.

Il faudrait avoir un casier judiciaire vierge. Service militaire obligatoire. Avant, pendant ou après, comme on veut.

Aménagé, suivant les études. Parce que c'est un apprentissage social. On est tous pareils à l'armée.

Et on apprend aussi la manipulation des armes. Et ça, à mon avis, c'est important pour ne pas se mettre une balle dans le pied du voisin. Et puis, pour les étrangers, je trouve que faire pendant 5 ans avoir du boulot et y résider dans le pays avant de demander la nationalité française.

Il faut qu'elle soit décidée par des voisins. Voilà, simplement. Voilà, ça sera tout pour aujourd'hui.

[Intervenant 1] (1:59:43 - 1:59:57)

Ah, décidée par des voisins. C'est une bonne idée. Ça me fait penser à...

Comment ça s'appelait ? Dans les provinces florentines, pendant la...

[Intervenant 11] (1:59:57 - 2:00:19)

C'est un peu comme un village gaulois. Il y a un chef gaulois qui a un certain âge et qui penche le bien et le mal. Voilà, simplement.

Moi, j'ai été élevé avec 10 commandements. Je présume que les musulmans, c'est pareil. Et les juifs, c'est pareil.

[Intervenant 1] (2:00:21 - 2:03:33)

Donc... C'est un minimum. Les voisins, c'est pas le chef.

C'est plus malin. Non, c'est bien les voisins. Ça me fait penser...

Le nom va me revenir en vous en parlant. Pendant la Renaissance, avant le Moyen Âge, les provinces étaient dirigées par des oligarchies, mais qui se battaient entre elles. Donc, il y avait des guerres de gangs, des mafias...

Enfin, pas des mafias, des guerres de grandes familles qui se disputaient pour avoir le pouvoir. Et qui faisaient diriger... Il y avait des vendettas, des tueurs...

Et ils faisaient diriger leur province, leur cité, par un étranger. J'ai oublié le nom, mais je connais que ça. Ça va me revenir.

Et en fait, cet étranger, on lui faisait écrire les lois et on lui interdisait, bien sûr, de parler avec les gens du coin. Il était très important pour que ça marche que l'étranger ne connaisse pas personnellement les gens dont il écrivait les lois. Parce qu'on se disait qu'un étranger n'aurait pas de parti pris.

Son boulot, c'était de chercher le bien commun au-dessus des querelles privées. Et ça a marché. C'était Podesta, je crois que ça s'appelait.

Le chef étranger que nous désignons nous-mêmes. Et nous faisons exprès de désigner un étranger. C'est marrant.

Je trouve cette vision de l'étranger extrêmement positive. Très loin des racismes qu'on associe aujourd'hui au mot étranger. Mais cette histoire des hommes dans laquelle des humains, pour se protéger des guerres internes, donnent le pouvoir à un étranger en le cornaquant et en le surveillant.

Parce qu'on fait très attention. Il ne faut pas qu'on le surprenne à dîner avec l'une des grandes familles, quelle qu'elle soit. Il ne faut pas qu'il parle aux uns ou aux autres autrement que dans le cadre de procédures comme des tribunaux.

Le Podesta ne s'exprime que de façon très indépendante et non partisane. Ensuite, il rentrait chez lui, mais sans voir les autres. Et on le surveille.

Quand tu dis « décider par des voisins au bout de cinq ans », c'est les voisins qui décident s'il peut avoir la nationalité, s'il peut devenir citoyen. À mon avis, il ne faut pas que ce soit les voisins qui décident. Parce qu'à mon avis, devenir citoyen, c'est donner un consentement à un contrat social.

J'insiste là-dessus. C'est signer une constitution. C'est co-écrire et voter ce contrat social.

Donc, ce n'est pas aux voisins de décider. Si je ne veux pas être citoyen, il ne faut pas qu'ils me forcent à

l'être. Et si je veux l'être, il ne faut pas qu'ils m'interdisent de l'être.

Mais c'est intéressant de demander leur avis aux gens qui sont proches. C'est intéressant, mais dangereux. Parce que, à mon avis, c'est principalement une décision intime, une décision personnelle, d'adhésion à une façon de voir les choses, à une façon de décider.

« Ça va, ça me va, je veux bien, tu comprends ce que je veux dire. » Ce n'est pas vraiment aux voisins de décider.

[Intervenant 11] (2:03:33 - 2:04:01)

Ça oblige aussi les voisins, en cas de problème, de dire « Oh là, qui t'a fait rentrer ici dans le village ? » Ça responsabilise les voisins. Les voisins, ça peut être les voisins du village d'à côté, tu vois ?

Il y a une question de responsabilité là-dedans. Et les gens n'ont plus l'habitude de...

[Intervenant 1] (2:04:02 - 2:04:04)

Le service militaire est obligatoire ?

[Intervenant 11] (2:04:04 - 2:04:29)

Oui, le maniement des armes est obligatoire. Et quand j'ai fait mon service militaire, je suis descendu quelques étages, les gens... Etienne, tu vois, au niveau social, il n'y a pas de...

J'ai vécu avec des communistes, des socialistes, tu vois ?

[Intervenant 1] (2:04:29 - 2:04:48)

Et des pensionnaires. Et des pensionnaires. Mais par contre, Fabrice, sur casier judiciaire vierge, je trouve que tu charries.

Oui, oui. Sur casier judiciaire vierge, on n'est plus citoyen ? Non, non, non.

[Intervenant 11] (2:04:48 - 2:04:55)

Le casier judiciaire vierge, c'est pour les travailleurs qui demandent la nationalité.

[Intervenant 1] (2:04:57 - 2:05:48)

Je ne suis pas d'accord avec ça. Quand tu as fait une connerie, que tu as été jugé et que tu as fait ta peine, normalement, ça va, c'est bon, je crois. Je signale qu'à l'heure actuelle, tous nos casiers judiciaires...

Les représentants, c'est autre chose. C'est vrai qu'on devrait exiger de nos représentants qu'ils soient sans tâche. Mais les citoyens, si tu leur retires la nationalité, tu donnes trop de pouvoir au juge.

Parce que quand le juge condamne quelqu'un, s'il peut lui retirer sa citoyenneté, c'est déconnant, c'est trop... C'est grave, quoi. Oui.

C'est grave et puis ça va en faire quelqu'un qui va devenir violent. Si tu retiens les droits politiques à quelqu'un, il va devenir violent. La politique, c'est un bien-pensé, c'est apaisant.

[Intervenant 11] (2:05:48 - 2:05:54)

Non, c'est à la demande, uniquement. Quoi ? Qu'est-ce qu'il y a à la demande ?

À la demande de citoyenneté.

[Intervenant 1] (2:05:54 - 2:06:16)

C'est juste qu'il faut qu'il soit de... Voilà, oui. Mais elle peut être suspendue.

Le premier investissement, il peut être suspendu. Tu ne veux pas admettre dans ta fratrie des repris de

justice ?

[Intervenant 11] (2:06:16 - 2:06:17)

Ah non.

[Intervenant 2] (2:06:19 - 2:07:05)

On va travailler ça. On va y réfléchir. On va le soumettre de toute façon à la votation.

Je vous rappelle que tout ce qui est dit sur les ateliers constituants lexicaux est retranscrit en proposition de définition pour lesquelles vous pouvez voter. Vous avez le lien tout en haut. Le premier lien, c'est vers le site de Démocratie directe.

Vous pouvez réécouter les ateliers constituants lexicaux précédents, les lire, lire la retranscription brute, lire la retranscription retravaillée par l'intelligence humaine, et puis vous pouvez ensuite aller voter sous un principe de jugement nuancé de l'ensemble de ces définitions. Merci. Merci Frinois.

On va maintenant donc réécouter Philippe qui va faire ainsi, parce que là, c'est vraiment des courtèges. D'ailleurs, on ne va plus faire monter personne. On va voir Philippe, Alba, Chris, Caillon et Fabrice.

[Intervenant 6] (2:07:07 - 2:07:31)

Merci. Oui, je voulais juste revenir sur un élément, une discussion que tu avais eue, Étienne, tout à l'heure, qui est intéressante parce que ça va nous donner des éléments pour pouvoir réfléchir sur autre chose, entre autres sur la citoyenneté et le mot citoyenneté. Toi qui te dis de gauche, effectivement, tu as subi des pressions et des menaces, etc., envers des gens de gauche qui sont inacceptables.

[Intervenant 1] (2:07:32 - 2:07:33)

De la part des gens de gauche, oui.

[Intervenant 6] (2:07:33 - 2:09:03)

Ouais, d'accord. Pour moi, c'est un outil. Le concept gauche-droite est un outil de la bourgeoisie pour t'empêcher d'être citoyen.

C'est un outil supplémentaire pour nous empêcher tous d'être citoyen. Et ce qui fait ce que tu as subi, en fait, n'est qu'un outil, l'arme de cette bourgeoisie qui t'a assommé parce que tu les gênes. C'est tout, en fait, ce qui s'est passé.

Donc, tu sais qu'avant, il y avait trois mouvements politiques distincts en France et dans d'autres pays aussi. Il y avait la bourgeoisie, il y a toujours la bourgeoisie, il y avait le mouvement ouvrier organisé et il y avait l'aristocratie comme force politique. L'aristocratie et le mouvement ouvrier ont disparu quasiment du moins de l'espace politique public à l'Assemblée nationale.

Il ne reste que la bourgeoisie et la bourgeoisie utilise tous les outils nécessaires pour justement que les gens ne deviennent pas, ne puissent pas devenir citoyen ou ne deviennent pas citoyen ou que même nos petits rendez-vous ici puissent se mal se passer et heureusement ça se passe bien. Donc, ils ont raté leur coup. Voilà, c'était tout ce que je voulais dire.

Tu peux réagir si tu veux.

[Intervenant 1] (2:09:04 - 2:09:04)

Merci.

[Intervenant 3] (2:09:05 - 2:09:06)

Merci Philippe.

[Intervenant 1] (2:09:07 - 2:12:12)

Tu sais, c'est compliqué quand on a grandi dans une culture politique d'arriver à se rendre compte et

tirer les conséquences qu'en fait on se trompait. Moi, j'ai beaucoup de mal à dire et même à penser que je ne serais pas de gauche parce que pour moi la gauche, c'est une aspiration à une justice sociale alors que la droite, c'est une aspiration à ce que les plus méritants emportent tout et soient légitimes à dominer, à être des dominants. Pour moi, toutes les formes de domination sont problématiques et à mon avis, le concept de gauche-droite, il oppose, comme à l'Assemblée nationale en 1789, c'est d'ailleurs de là que vient la distinction, les gens de droite défendaient la monarchie et l'ordre établi, refusaient la révolution alors que les gens de gauche voulaient tout chambouler et donner le pouvoir au peuple.

Et c'était relativement démocrate. Les sans-culottes et les enragés étaient vraiment démocrates. Ils voulaient voter les lois et ils étaient enragés.

On les appelait enragés. Bon, je crois qu'ils les appelaient enragés. Donc, cette opposition entre les dominants et les dominés, avec la gauche qui défend les dominés pour s'émanciper de la domination, et la droite qui résiste parce qu'elle veut continuer à profiter de ses privilèges et de l'exploitation des travailleurs pour en foutre le moins possible et s'enrichir le plus possible.

Cette distinction, à mon avis, elle est légitime et elle devrait continuer. Ceci dit, je vois bien, comme tu dis, devenu un outil de manipulation qui est complètement faussé parce que les gens de gauche, les gens dans les parties de gauche sont des gens, en fait, de droite dures. Ils sont tous de droite et il n'y en a pratiquement pas qui soient de gauche.

Et les médias ne parlent littéralement pas des vrais partis de gauche. Donc, en fait, ça reste des microscopiques trucs qui ne servent à rien, qui ne sont presque pas politiques tellement ils ne servent à rien. Et du même coup, c'est vrai que la bonne distinction aujourd'hui, je dirais, si je devais me définir, je dirais que je suis démocrate.

Ou plus précisément encore, je ne suis pas sûr que le régime politique que je préfère soit la démocratie. Mais ce dont je suis certain, c'est qu'il faut que le processus constituant soit démocratique. Et après ça, ce n'est pas à moi de décider ce que les humains vont vouloir.

Si les humains veulent une vraie aristocratie où on donne le pouvoir aux meilleurs avec une vraie procédure qui permet de désigner les meilleurs librement avec des élections sans candidats, par exemple, où en fait, les riches n'ont aucun moyen de tricher, de prendre la main, pourquoi pas ? Donc, je ne suis pas sûr que la démocratie stricto sensu soit le meilleur régime. Et par contre, il me semble que le seul processus constituant légitime, c'est un processus démocratique.

Les humains sont légitimes à décider comment ils vont décider. Est-ce qu'ils veulent vivre en démocratie ou en démocratie vraiment représentative ? J'y m'ai inventé.

Ou est-ce qu'ils veulent vivre en démocratie faussement représentative comme aujourd'hui ? C'est à eux de décider. Donc, gauche-droite remplacée par démocrate.

Ouais, je suis d'accord. Je veux bien.

[Intervenant 2] (2:12:14 - 2:12:27)

Allez, on va te faire donner la parole, parce qu'il y a Alba qui attend, Alba et Chris qui n'ont pas encore parlé et Kayon qui terminera. Merci Philippe pour tes interventions, merci Étienne pour tes réponses. Alba, bonsoir, c'est à toi.

Alba, tu nous entends ? Oui, parfait.

[Intervenant 5] (2:12:28 - 2:16:27)

Oui, je vous entends. Bonsoir à tous. Bonsoir Étienne.

Bonsoir David. Eh bien, merci pour toutes ces discussions. Je réfléchissais, en même temps que vous écoutez, sur plusieurs choses.

À des cas particuliers un peu, parce qu'on était sur la thématique des citoyens et étrangers. Je me disais, tiens, quelqu'un qui serait peut-être... Est-ce que quelqu'un serait déchu de sa citoyenneté s'il commettait des actes de trahison à la nation ou des actes de terrorisme ?

À ce moment-là, est-ce qu'il perdrait sa citoyenneté ? Est-ce qu'il perdrait sa nationalité par la même occasion ? Je me demandais aussi comment ça se passerait pour des personnes qui auraient la double nationalité et qui voteraient peut-être dans un système tout autre, dans un autre pays, qui serait encore un système d'élection.

Est-ce qu'il aurait le droit de voter en France ? J'essayais d'écrire une petite définition des citoyens. Toute personne née en France en capacité de consentement et de discernement jouissant de ses droits civiques et souscrivant à la Constitution.

Je notais aussi pour les représentants de citoyens qui seraient tout citoyens sans mention au casier judiciaire des catégories qui seraient mentionnées. Évidemment, les personnes qui auraient eu des amendes pour excès de vitesse ne seraient pas forcément concernées parce que sinon il ne resterait plus grand monde. Je me posais la question par rapport à quelqu'un qui serait né en France qui serait à priori citoyen français mais qui réside fiscal, qui serait résident à l'étranger ou bien qui serait carrément résident et fiscalement à l'étranger.

Est-ce qu'il y aurait un système où il revaliderait sa souscription à la Constitution, une sorte de citoyenneté pour dire qu'il est toujours intéressé par le projet du pays et par ce qui s'y passe et qu'ils sont toujours concernés ? Je trouvais très intéressant la notion des enfants citoyens et je voulais vous partager une petite expérience en système associatif où il y a plusieurs catégories de membres. Il y a des membres qui cotisent et qui sont actifs dans l'assaut.

Ceux-là sont votants dans les AG. Il y a ceux qui soutiennent l'association mais qui ne sont pas actifs et à ce moment-là, ceux-là ne votent pas. Il y a les autres membres qui sont des membres passifs qui ne cotisent pas forcément mais qui peuvent être d'une manière ou d'une autre éloignés, un peu actifs s'ils le souhaitent.

Par rapport aux enfants, l'idée que c'est des citoyens en herbe et qu'ils soient peut-être non actifs mais qu'ils aient peut-être la possibilité de proposer des lois, de proposer des projets, de soumettre leurs idées. Je suis tout à fait d'accord avec le fait que parfois les enfants ont des superbes idées et que tout tombe sous le sens pour eux et que nous, on s'en est éloignés. Quand on voit la simplicité de l'intelligence des enfants, et de ne pas les mettre dans cette position, de ne pas être décideurs ou de ne pas pouvoir proposer des choses parce qu'ils ont une créativité et une simplicité des choses qui, je trouve, est épatante.

Voilà un peu ce que je voulais vous partager. C'est des bouts de réflexion. C'est un peu pêle-mêle.

[Intervenant 2] (2:16:27 - 2:16:41)

Mais ce sera encore une fois dans le Verbatim, dans la retranscription. Donc ça va nous servir de matière pour pouvoir affiner les propositions qui seront soumises à votre question sur notre site. Merci beaucoup Alba.

Etienne, une réaction ?

[Intervenant 1] (2:16:41 - 2:17:26)

Pour moi, ce n'est pas important qu'ils soient nés en France. C'est complètement par hasard, ça n'a rien à voir avec la volonté. Il y a des gens qui sont nés en France et qui détestent la France, et d'autres qui ne sont pas nés en France et qui sont hors.

Le lieu de naissance, ce n'est pas un critère. Et qu'est-ce qui fait d'ailleurs ? Qu'ils y vivent, oui.

Qu'ils soient d'accord avec la règle commune, avec le contrat social du territoire. Ça, ça me paraît important. Flinoy a parlé du service militaire.

C'est une bonne idée de mettre le service militaire.

[Intervenant 5] (2:17:27 - 2:17:51)

J'ai noté quelque chose, parce que je suis une femme et je n'ai pas forcément envie de faire le service militaire. Par contre, les expériences de mixité, je pensais à un service qui serait plus global, le service civique. Effectivement, il y a un moment dans la vie d'un jeune où il se retrouve au service mélangé avec plein d'autres personnes, de la société, de différentes parties du pays.

C'est un peu ça l'idée.

[Intervenant 1] (2:17:53 - 2:18:10)

Pour moi, les femmes peuvent s'entraîner aussi. C'est l'entraînement des armes. Quand on parle de service civique, on a désarmé les citoyens.

On a désarmé les électeurs. À mon avis, l'entraînement aux armes, il fait partie de l'autodéfense contre la tyrannie.

[Intervenant 2] (2:18:10 - 2:18:18)

Étienne, j'aimerais avoir ton avis. J'en fais partie. Est-ce qu'un objecteur de conscience peut être citoyen ?

[Intervenant 1] (2:18:18 - 2:18:23)

Oui. À mon avis, oui. Ça m'intéresse.

[Intervenant 2] (2:18:23 - 2:18:26)

J'ai une conscience. Je suis anti-militariste.

[Intervenant 1] (2:18:28 - 2:19:32)

Je l'étais toute ma vie jusqu'à ce que je me mette à réfléchir aux problématiques politiques, aux problèmes politiques et à précisément l'autodéfense. La défense de la population, la population qui s'autodéfend contre les dominants. Je ne vois pas comment ça va marcher si on est désarmé.

Si tu veux, ce n'est pas par hasard que les bourgeois nous ont appris avec l'école républicaine dont j'ai fait partie. Ils nous ont appris à avoir peur de nous-mêmes et à détester le fait que nous soyons armés. Mais ils nous l'ont appris et nous ne nous sommes pas rendus compte que c'était une manipulation très intéressée.

Ces gens-là ont très peur d'un peuple armé bien sûr, parce que leur domination, leur privilège, l'extraordinaire injustice que constitue la bourgeoisie, c'est très profondément injuste. L'existence même de la bourgeoisie, c'est par l'héritage. Tout ça est révoltant.

Il n'y a aucune raison morale pour que ça perdure. Et ça ne perdure que parce que la population est totalement désarmée. Et ça a été un effort d'un siècle et demi.

[Intervenant 2] (2:19:34 - 2:19:38)

Son désarmement est-il vraiment militaire ou intellectuel ? C'est la question qu'on peut se poser.

[Intervenant 1] (2:19:38 - 2:19:48)

Je parle de militaire, je parle de désarmement. Je suis d'accord avec le fait que ça s'est redoublé encore par le désarmement intellectuel. Mais je parle des armes désarmées.

[Intervenant 2] (2:19:51 - 2:20:44)

Merci en tout cas Alba pour ton intervention. Merci Etienne pour tes réponses. Ça pourrait d'ailleurs

peut-être faire l'idée d'un espace que de se poser la question de l'armement de la population et sous quelle forme pour pouvoir s'opposer à des tyrans tels que nous vivons aujourd'hui.

La question c'est est-ce que le fait d'être armé permet de s'opposer à des tyrans ? Je vois une majorité de pays qui ne sont pas démocratiques et de loin et qui pourtant ont justement une libéralisation des armes de façon outrancière. Et ce n'est pas pour autant que la démocratie s'y instaure.

Donc je préfère essayer d'armer intellectuellement les individus et prioritairement la jeunesse puisque c'est elle qui pourra faire le plus gros du travail par la suite plutôt que de l'apprendre à tenir une arme qui finalement permet effectivement de faire peur. Mais si on doit passer à l'acte militaire c'est forcément quelque chose qui est à lourde conséquence. Vas-y l'étrangère je t'en prie.

[Intervenant 9] (2:20:44 - 2:21:06)

Ça voudrait dire que la démocratie réelle que l'on cherche n'aurait plus de sens. Parce que s'il faudrait être armé dans le contexte dans lequel on vit aujourd'hui parce qu'il y a les super vilains opportunistes bon ok mais si on est dans une démocratie réelle ça n'a plus de raison d'être. Mais bon ce sera un autre débat pardon.

[Intervenant 2] (2:21:06 - 2:21:07)

Pas de soucis.

[Intervenant 5] (2:21:07 - 2:21:52)

Allez on va écouter Christophe Oui Alba peut-être tu as fini Oui Je réfléchissais à cette idée des armes et le fait de savoir manier les armes qui est quand même pas tout à fait la même chose que d'avoir le droit d'en posséder une chez soi et de l'utiliser. Et c'est vrai que la question de savoir manier une arme elle n'est pas inintéressante dans l'idée d'une connaissance et d'un savoir-faire après avoir le droit d'utiliser une arme et la question aux Etats-Unis se pose beaucoup mais c'est vrai que ce qui est interpellant c'est le fait qu'ils aient désarmé la France et les Français récemment aussi puisqu'ils avaient demandé à ce que toutes les armes soient remises. Là c'était pendant le Covid en même temps il y avait tout en même temps là donc c'est sûr qu'ils n'ont pas trop envie que les gens puissent se défendre.

[Intervenant 2] (2:21:52 - 2:22:15)

Oui, le tyran forcément veut désarmer sa population c'est une évidence. Mais ce sera peut-être l'occasion j'en discuterai avec l'étrangère, la vocation et puis bien sûr Stéphane et tous les autres qui commencent à nous rejoindre, l'équipe est en train de s'étoffer dans un principe démocratique on essaiera de voir si justement ça peut faire l'occasion d'un espace spécifique. Merci en tout cas Alba.

[Intervenant 1] (2:22:15 - 2:22:16)

Merci, bonsoir.

[Intervenant 2] (2:22:16 - 2:22:20)

Bonsoir à toi. Christophe, je t'en prie et puis ensuite on terminera avec la dernière intervention de Kay.

[Intervenant 4] (2:22:24 - 2:22:27)

Si je peux intervenir dans cinq minutes, là je suis occupé.

[Intervenant 2] (2:22:27 - 2:22:34)

Bon, et bien en espérant que tu puisses revenir dans cinq minutes, on va laisser Kayon et puis après du coup on finira avec Christophe. Re-Kayon.

[Intervenant 3] (2:22:34 - 2:27:54)

Ouais, et bien comme Alba, la réflexion avant-haut est sur le thème enfants, citoyens, peuple, etc. Moi j'ai noté citoyens en devenir et donc citoyenneté progressive et je pense qu'en fonction de certains âges on peut imaginer, alors là je suis à voix haute et on rêve à voix haute aussi un peu on peut imaginer tout simplement des droits progressifs et finalement même assez tôt et jusqu'à atteindre la pleine exercice de ces droits de citoyenneté à l'âge de 18 ans. Mais on pourrait être par exemple à 80% à l'âge de

16 ans vous voyez où je tiens un chiffre pour vous donner l'idée que ça pourrait être mais ça veut dire que très tôt on pourrait déjà faire oeuvre un peu déjà d'ENT et de participation et je vais poser le thème de la participation qui est un thème d'innovation sociale parce que la participation dans les structures du social existe c'est-à-dire c'est la parole des personnes qui sont concernées par un sujet et dont on demande leur réflexion pour influencer sur les décisions qui les concernent et qui ont pu les concerner. Et là je vous lis parce que c'est une plateforme qui fait ça, qui s'appelle la plateforme, si le sujet vous intéresse vous pouvez vous y référer, et qui est à l'échelon de la mise en oeuvre, de l'élaboration et de l'évaluation de la politique publique c'est-à-dire que les personnes, on leur demande de prendre part à la mise en oeuvre, à l'élaboration et puis même aussi au bilan de ce que c'est, éventuellement la remise en cause de certaines choses. Et déjà ce qu'il faut voir c'est que cette approche-là en fait elle est favorable c'est-à-dire que dès que vous mettez de la participation dans un sujet en fait, c'est-à-dire que vous demandez aux personnes concernées par un sujet de s'exprimer en général, comme la dialogue, ils vont avoir des bonnes propositions, et du coup les enfants ne vont pas échapper à leurs règles c'est-à-dire qu'à 12 ans on est tout à fait capable d'avoir une bonne idée sur le sujet qui le concerne.

Et je pense, alors là pareil c'est dans la réflexion à vos hôtes, comment on peut trouver comment on doit réfléchir à cette question quel droit on donne et bien en fait il faut réfléchir à qu'est-ce qui finalement, lorsqu'on est jeune, fait qu'on peut être victime de soi-même et que une décision, on peut pas traiter un sujet parce que l'âge peut jouer contre nous mais je pense que sur le reste, on doit quasiment avoir accès à tout, sauf dans ce cas-là qui du coup est large, vous comprenez bien parce qu'il y a quand même le sujet de dire à partir du moment où on estime que ton âge est trop petit parce que ton âge te jouerait contre toi et ça va aller large quand même et bien en fait tu as accès à tout, et par exemple je vous donne 2-3 idées qu'on peut imaginer donc déjà on peut imaginer qu'ils participent dans les écoles pour améliorer l'école, pour améliorer à leur niveau, on peut imaginer aussi par exemple qu'ils aient le droit à la justice et puis le droit aussi à décider d'un moment de placement, d'avoir au moins un voie au chapitre et que ce soit organisé et à ce moment-là il faut que comme les enfants ne connaissent pas le droit ils sont pas encore formés il faut que l'information vienne à eux, il faut que peut-être quelque part on puisse informer les enfants sur les droits qu'ils ont en disant en inventant un monde magnifique demain, demain par exemple tu as le droit à la justice comme finalement tout le monde parce que la justice un enfant possiblement à mon avis doit pouvoir bénéficier de la justice dans bien des cas peut-être pas dans tout, faudrait voir faudrait qu'on réfléchisse encore à voix haute mais je pense que dans bien des cas il devrait pouvoir avoir un mot à dire et après il faut déterminer le cran après, il faut déterminer en fonction justement de cette norme c'est-à-dire qu'est-ce qui fait qu'à un moment son âge va lui porter préjudice à lui-même et que en dehors de ce cadre-là ça doit être le plus large possible donc voilà finalement citoyen donc du coup j'ai résolu la question appartient au peuple et citoyen puisque citoyen devenir donc déjà très tôt il a déjà un peu de citoyenneté parce que déjà il participe un peu à des décisions dans un peu quelque chose et puis en évoluant et on peut même abonder ça avec la participation, c'est-à-dire que quelqu'un je sais pas imaginons il a 10 ans et puis pendant 4 ans il s'investit et tout on peut imaginer que tu atteignes ton 100% de citoyenneté à un âge plus avancé si on invente un monde magnifique on peut inventer ça aussi voilà mais je pense qu'effectivement ils doivent être associés puis je pense que c'est bien pour eux de les associer, de leur dire tu es partie prenante, tu avoues au chapitre et en plus comme l'a dit Alba tes propositions on a conscience qu'elles seront intéressantes et qu'elles font avancer les choses et c'est ça qu'il faut se dire ça fait évidemment avancer les choses parce que dans le social c'est déjà fait, il y a déjà des choses obligatoires en matière de participation par exemple je vous donne un exemple, un CVS, un conseil de la vie sociale c'est une mesure obligatoire dans des foyers de jeunes travailleurs à 80 personnes où vous avez la parole des concernés qui améliorent le dispositif, l'endroit où ils vivent, etc.

et on sait que c'est... alors après il y a quand même une méthode je termine vraiment en 30 secondes sur ce point c'est que pour que la participation marche il ne faut pas que ça soit de la fausse participation c'est-à-dire avec... ça c'est une chose, elle va bien comprendre un peu parce que c'est un peu pareil dans les faussetés, c'est-à-dire de la fausse participation on te fait croire que tu participes mais en réalité tu ne participes pas vraiment et toutes les choses sont déjà conduites à l'avance, la participation pour qu'elle marche il faut que la parole soit écoutée, entendue prise en compte, retranscrite et donc ça nécessite une méthode mais je pense que si la méthode est faite, je pense que c'est efficace je termine là-dessus

[Intervenant 2] (2:27:56 - 2:27:57)

Merci Kayan

[Intervenant 1] (2:27:57 - 2:30:57)

Etienne Moi j'ai... quand j'ai réfléchi à la façon de prendre en compte la volonté des enfants je me suis demandé à un moment si on ne pourrait pas leur donner un 18ème de voix par année et donc l'enfant qui voterait à 9 ans il serait légitime, on l'accepterait parce qu'il a envie un être humain qui a envie de voter une loi qui est en délibération là s'il a envie personne n'est légitime à lui dire non, tu ne feras pas ça et donc comment relativiser le fait que c'est un petit si c'est un petit, on peut dire qu'il n'a qu'une fraction de voix une demi-voix ou un quart de voix ou pour être précis un 18ème de voix par année, puis en fait quand je tourne et retourne, je me dis mais pourquoi ? Le jeune homme qui a 18 ans qui ne sait rien à rien encore, puisque le savoir c'est un processus cumulatif, plus tu vieillis, plus tu sais et donc quand tu es jeune, tu es tout neuf tu ne sais rien et on ne va pas considérer qu'il a une demi-voix parce qu'il ne sait rien il ne sait rien, il va avoir un risque de se tromper qui est plus grand que le vieux sachem, ok, mais on lui compte une voix entière, pourquoi on ne ferait pas ça avec les enfants ? Vraiment quand je tourne et retourne, je vois que le danger est minime vous avez peur de quoi ? Qu'une majorité d'enfants que l'ensemble des enfants arrivent à changer le cours d'une loi parce qu'ils se seraient trompés, ils auraient été abusés, parce qu'ils sont plus malléables que les autres, ils sont plus crédules que les autres, vous rigolez vous croyez que vous n'êtes pas crédules, vous adultes, mais enfin on a une vulnérabilité au bobard qui défie l'entendement tous autant que nous sommes, nous sommes extraordinairement vulnérables au bobard et on a une vision de nos enfants qui est dégratante, qui est humiliante, oui ils peuvent être emboînés par des escrocs, mais comme nous, vous croyez que les parlementaires, les gars qui sont élus ici vous croyez qu'ils ne sont pas vulnérables au bobard, enfin c'est une blague, ils sont tous là à croire que le danger c'est la Russie c'est une blague et que c'est les Etats-Unis qui vont nous sauver, qui vont mettre fin à la guerre en Ukraine, comme si ce n'était pas les Etats-Unis qui l'avaient déclenché, voulu depuis les années 90 mais la presque totalité des parlementaires croient les plus extravagants bobards pourquoi vous allez empêcher les enfants de décider, parce qu'ils vont croire des balivernes, mais ce n'est pas spécifique aux enfants, voyons, c'est un mauvais argument, et donc en tournant le truc par tous les bouts je n'arrive pas à sortir de je suis sur l'idée, mais les enfants qui ont envie de voter sont légitimes, parce que c'est des êtres humains et à partir du moment où ils expriment une volonté je ne vois pas qui est légitime pour lui dire non, un peu comme les indiens refusaient d'obéir à un ordre et ils n'imaginaient pas de donner un ordre non plus les indiens se considéraient comme des êtres humains, comme des êtres sacrés chacun, chacun, et donc c'est pour ça qu'ils votaient à l'unanimité

[Intervenant 9] (2:30:59 - 2:31:03)

c'est une façon de les protéger parce qu'il y a sûrement des décisions

[Intervenant 1] (2:31:03 - 2:31:14)

fortes toute la domination adulte se fait avec de bonnes intentions toutes les dominations se font sur fond de sécurité, de protection oui, je sais bien

[Intervenant 9] (2:31:15 - 2:31:25)

pardon Etienne, on pourrait imaginer de leur permettre de voter, mais sur des décisions qui sont à leur portée, à leur échelle pas forcément sur les

[Intervenant 1] (2:31:25 - 2:31:28)

grosses décisions et qui va décider ?

[Intervenant 9] (2:31:28 - 2:31:46)

c'est à nous, à nous tous toujours sur le principe du vote sur le principe du vote, sur l'échange, etc pour le faire étape par étape, peut-être qu'ils peuvent prendre des décisions au niveau de la commune, sur certains sujets, déjà pour les initier à devenir des citoyens, etc

[Intervenant 1] (2:31:47 - 2:32:22)

si tu veux, le risque qu'un enfant se trompe, le risque sur la décision est mineur, ils sont tout à fait minoritaires les enfants dont on parle c'est pas eux qui vont changer le cours des choses par contre quand tu les fais voter comme des grands, tu les incites à faire de la politique, tu leur donnes l'appétit de réfléchir à la politique, de réfléchir au bien commun tu les éveille politiquement, en les traitant en adultes, tu en fais des adultes et en les infantilisant tu les gardes enfants tu sais, l'étrangère, quand je te dis la domination adulte, je te le dis du fond du cœur, c'est un livre important.

[Intervenant 9] (2:32:22 - 2:32:33)

Est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer un juste milieu, parce qu'on est sur des extrêmes on est sur l'extrême qui ne veut absolument pas donner cette possibilité à l'enfant et l'autre extrême qui veut donner toute la possibilité

[Intervenant 12] (2:32:33 - 2:32:35)

à l'enfant, on peut peut-être voir un juste milieu

[Intervenant 1] (2:32:36 - 2:32:49)

il n'y a pas de danger si je dis, considérer les enfants comme des acteurs politiques à partir du moment où ils en expriment la volonté de toute façon, il n'y a pas de danger il y a quand même le danger des parents le danger de quoi ?

[Intervenant 2] (2:32:49 - 2:32:50)

l'influence des parents

[Intervenant 1] (2:32:50 - 2:33:01)

tu crois que tu vas en faire l'économie il y a tout le temps, même quand ils sont grands je ne suis pas tout à fait d'accord avec ça mais tu ne vas pas refuser le droit de vote sous prétexte qu'il y a des influences possibles bien sûr, des influences, tout le monde en a c'est une question de

[Intervenant 2] (2:33:02 - 2:33:45)

ces questions, et en fait j'essaye de comprendre un petit peu l'entre-deux pour être très honnête, Etienne, ce que tu dis dans le sens où leur vote peut être marginal avec une forme de coefficient en fonction de l'âge je l'entends et je l'accepte le fait que, effectivement, plus on les initie à s'intéresser à la chose politique tôt, plus ils auront la capacité à la comprendre et à s'y éveiller et à devenir de véritables adultes citoyens donc ça je suis vraiment d'accord mais je comprends aussi les questionnements de l'étrangère qui est de se dire, ne peut-être pas prendre la question trop à la légère, quant à à l'incidence que pourraient, enfin les incidences néfastes ou contre-productives que pourrait être la volonté bienveillante de dire que tous les enfants peuvent voter

[Intervenant 3] (2:33:45 - 2:34:14)

alors je ne sais pas si ça existe je ne sais pas si ça existe encore mais à l'époque il y avait une école à Madrid qui s'appelait la CEMU et dont le maire avait 16 ans voilà, et donc ils avaient organisé les choses, il y avait un petit poste frontière ils avaient des petits magasins bon l'école après a été organisée de manière normale mais en tout cas tout et ça s'appelait la CEMU, alors ce qui veut dire un mot en espagnol c'est muchachos pour le M et c'est dans la banlieue de Madrid et voilà, ça peut être une expérience en tout cas de voir que effectivement des enfants sont capables de gérer certaines choses

[Intervenant 2] (2:34:14 - 2:34:36)

Je pense qu'on peut accepter l'idée que les enfants sont totalement capables pour beaucoup, assez tôt et plus tôt qu'on ne le pense c'est pas le propos c'est-à-dire que des jeunes pour faire simple, je pense qu'on a tous dans notre entourage déjà rencontré des jeunes de 13, 14, 15, 16 ans et qui nous semblent bien plus éveillés, bien plus accomplis intellectuellement que beaucoup d'adultes

[Intervenant 1] (2:34:36 - 2:35:33)

beaucoup d'adultes, évidemment et quand tu parlais de l'influence des parents comme d'un problème mais enfin quand même dans une famille d'ouvriers communistes, tu crois quoi, les enfants ils vont sortir avec une culture communiste et à 18 ans ça va être des électeurs communistes, très

probablement pas certainement d'accord, mais très probablement et c'est pas problématique, c'est dans l'ordre des choses, et même on pourrait dire si tu laissais voter les enfants, si tu voulais protéger les enfants contre l'erreur tu pourrais dire ça me paraît pas bien, il vaut mieux faire voter les enfants eux-mêmes je pense, mais on a pu dire que les parents avaient autant de voix qu'ils ont d'enfants ce qui les incite à en faire et ce qui donne nombreuses un pouvoir politique plus important qu'une famille sans enfants ça se réfléchit je dis pas que c'est bon, pour moi je pense qu'il vaut mieux faire voter les enfants, mais l'influence des parents c'est pas une raison, c'est pas une raison valable pour retirer le droit de vote aux enfants

[Intervenant 2] (2:35:34 - 2:35:59)

Non j'ai pas dit que c'était une raison pour retirer le droit de vote aux enfants je dis simplement qu'un enfant très jeune, dans sa structuration, il est forcément limité et il va être tout simplement essentiellement et on le voit d'ailleurs très souvent dans les écoles, pour ceux qui ont des enfants bon bah quand vous avez un petit enfant qui va tenir des propos qui sont assez difficiles à entendre on se doute bien que c'est pas lui qui pense comme ça mais c'est simplement la pensée de ses parents qui le retranscrit Et souvent,

[Intervenant 1] (2:35:59 - 2:36:52)

c'est souvent un peu comme si les enfants n'étaient pas encore complètement dressés, je sais que il y a plein de gens autour de moi qui n'aiment pas que j'utilise ce mot là, mais pourtant c'est vraiment c'est ça, c'est pas mal les enfants pas encore dressés sont d'une cruauté inouïe dans les cours de récré, quand ils ont pas encore été habitués à l'idée qu'il faut respecter les autres, qu'il faut être gentil, bienveillant, loyal bah ils sont cruels et ils sont très méchants dans les cours donc ça c'est un argument qui pourrait pousser à dire ne les laissons pas décider trop tôt tant qu'ils n'ont pas été alors si vous voulez pas dire dressés, dites formés à la bienveillance, à la communication non-violente à des façons d'être qui sont respectueuses et qui aident à vivre ensemble bon mais je pense qu'ils sont

[Intervenant 5] (2:36:52 - 2:37:45)

une intervention là-dessus, par exemple un exemple qui me vient à l'esprit, qui est un exemple d'actualité, puisqu'il y a la question de la loi Evrars pour l'école, etc des questions d'actualité donc là je fais un peu la provoque, mais alors un enfant qui serait, je sais pas moi à l'école primaire, et il faudrait il serait amené à voter sur ces questions-là mais ça voudrait dire l'exposer à ces questions-là, auxquelles justement la question se pose de, est-ce qu'ils sont en âge d'être exposés à ces questions-là, donc tous les sujets ne pourraient probablement pas être à leur accès en fait ça montre quand même qu'on ne pourrait pas globaliser ça d'une manière, voilà, il y a des sujets des sujets militaires des sujets, enfin voilà, les enfants ne pourraient probablement pas voter sur n'importe quel sujet du fait qu'ils ne pourraient pas être exposés à n'importe quel sujet

[Intervenant 2] (2:37:45 - 2:38:04)

c'est très intéressant, j'ai déjà noté, je pense que, parce que moi c'est un sujet qui m'anime énormément, je pense que je proposerais à démocratie directe un space qui s'appellerait l'enfant et sa citoyenneté je pense que c'est, il y a de quoi faire un space très intéressant, parce que là on arrive vraiment au bout il y a Christophe, j'ai fait monter Robert parce que voilà, je sais qu'il attendait un moment

[Intervenant 1] (2:38:04 - 2:38:05)

mais ce serait bien qu'on arrête après Christophe

[Intervenant 2] (2:38:06 - 2:38:15)

en fait on a Christophe et Robert et on finit donc je te promets Étienne, Christophe et Robert et c'est fini.

Allez, on passe justement tout de suite à Christophe et on abordera ses questions sur un futur space Christophe.

[Intervenant 4] (2:38:17 - 2:39:14)

Bonsoir, salut Étienne salut Démo j'ai oublié, pardon ah non démocratie non mais c'est débilocratie, voilà

pardon excuse-moi mais les premières lettres ne correspondaient pas à débilocratie et je n'arrivais pas à trouver bonsoir à tous donc je donc je vais passer l'histoire de la citoyenneté et l'enfant pour moi c'est pas le coeur du débat mais bon j'arrive à la fin donc il faut que j'aillle sur le sujet essentiel pour moi en tout cas j'ai entendu tout à l'heure Étienne qui disait, parce que le débat essentiel pour moi c'est citoyen versus étranger c'est-à-dire ce qui est de l'intérieur, ce qui est de l'extérieur, alors je vais définir citoyen tout de suite pour moi, citoyen c'est celui qui a le pouvoir de co-décider des lois, des projets et de l'avenir de son pays, de sa nation de sa tribu et l'étranger

[Intervenant 1] (2:39:14 - 2:39:23)

c'est celui pardon je ne l'ai pas vu c'est sans définition un citoyen c'est un législateur en dernier ressort

[Intervenant 4] (2:39:24 - 2:43:44)

c'est ça alors par contre il y a plusieurs éléments l'étranger ne l'est pas il y a l'âge de la majorité c'était en discussion mais peu importe c'est du détail pour moi ce qui compte en tout cas dans le monde contemporain dans lequel on vit où on vit notamment en France avec une crise comment on va l'appeler je ne veux pas utiliser des mots qui vont choquer une crise de l'identité, une crise migratoire en tout cas ça fait beaucoup parler et ça n'était pas le cas en 1789 quand les gens ont écrit la DDHC moi ce qui m'intéresse c'est comment on acquiert la nationalité donc il y a la nationalité parce que c'est de la famille c'est à dire c'est du sang et puis il y a comment on l'acquiert quand c'est pas par le sang et dans une précédente intervention il y a 15 jours, 3 semaines je t'avais vu Etienne j'avais expliqué le coup d'état constitutionnel de 1971 où la constitution qui avait été votée par le peuple a été complètement bouleversée, modifiée par des juges qui ont ajouté des textes qui ont donné à cette constitution un tout autre sens et par ce fait par exemple la préférence nationale qui était quelque chose qui avait été instituée dans les lois par la gauche sous le front populaire en décembre 1936, une dizaine de lois visaient à restreindre l'arrivée de l'embauche par les industries immigrées et donc il y avait des quotas d'immigrés pour empêcher en fait la grande bourgeoisie de squeezer de ne pas utiliser le travailleur français et il y avait même la CGT qui avait fait des tracts quasi racistes à l'époque donc on est passé d'une époque où la préférence nationale était la norme à une époque où elle n'est plus devenue la norme et où il a fallu tout abandonner il a fallu réécrire les lois qui prônaient la préférence nationale qui avait été voulue par le peuple en 1936 et à partir de 1971 tout ça s'est tombé à l'eau, ce qui a permis de déclencher ce qu'on a appelé le regroupement familial qui à nouveau c'est un coup des juges, je ne vais pas raconter l'histoire, mais c'est des juges qui ont voulu que cette loi reste gravée dans le texte français et pas le peuple et quand je regarde les sondages, puisqu'on a une science des sondages qui est très longue en France on a des sondages qui datent de 1962 je crois, 68, 70 et puis après tout le temps toutes les années grâce à Google vous tapez sondage 1980 immigration et vous verrez l'opinion du peuple français et à tous les coups on est à plus de 60% et généralement à plus de 70% du peuple français qui dit il faut arrêter l'immigration et la bourgeoisie a choisi de continuer toujours de plus en plus et évidemment cette immigration qui était une immigration de travail initialement, on lui a offert l'oligarchie qui gouverne le pays a décidé sans l'avis du peuple français d'attribuer à des gens qui venaient de l'extérieur une citoyenneté donc c'est la naturalisation qui n'aurait pas été désirée qui n'était pas désirée par le peuple français vu qu'il ne voulait pas d'immigration et donc moi j'arrive à un point où le citoyen de base de la démocratie est citoyen celui qui est à l'étranger et qui est accepté par le groupe par la nation, par la tribu comme désormais faisant partie du groupe c'est pas à celui qui vient de l'extérieur de dire hé les gars, moi je pense comme vous c'est vachement bien chez vous j'ai envie, je pense tout comme vous donc je suis citoyen de droit c'est à la nation, au peuple d'en décider

[Intervenant 1] (2:43:45 - 2:44:23)

et donc moi j'ai un gros problème avec ce qui est arrivé La nation ou ses représentants je suis assez d'accord et c'est vrai que ça manque dans ma définition parce que de la même manière qu'on peut faire sécession en disant votre groupe me plaît plus de la même manière on ne peut pas s'imposer dans un groupe contre la volonté de ceux qui l'imposent c'est vrai que ça manque à la définition mais qui dans le groupe, parce que quand on est 40 millions d'adultes qui dans ces 40 millions est légitime à dire ok toi tu peux devenir citoyen et toi non est-ce que c'est les représentants, est-ce que c'est l'exécutif est-ce que c'est par référendum

[Intervenant 4] (2:44:23 - 2:44:23)

c'est la loi

[Intervenant 1] (2:44:24 - 2:44:38)

est-ce que c'est les voisins comme suggérait Flinois tout à l'heure c'est les voisins qui pourraient dire oui lui il peut être des nôtres c'est aux citoyens d'en décider par référendum, de voter les 40 millions ah bah oui

[Intervenant 4] (2:44:39 - 2:45:00)

non mais pardon c'est pas ce que j'ai dit le test de citoyenneté l'épreuve de citoyenneté le chemin de fer bah oui la procédure la procédure d'acquisition de la citoyenneté doit être définie par le peuple et pas par l'oligarchie pas du tout par le peuple

[Intervenant 1] (2:45:00 - 2:45:17)

d'accord mais si on essaye de voir quelle serait cette procédure tu vois il y a un moment où il y a quelqu'un ou un groupe ça peut être une assemblée tirée au sort suffisamment nombreuse pour être représentatif peut-être mais il y a une personne ou un groupe qui va dire ok toi tu étais étranger tu veux être citoyen on est d'accord

[Intervenant 4] (2:45:19 - 2:45:30)

non pardon c'est pas le peuple qui on peut pas avec 40 millions de personnes décider de qui mais par contre on peut décider de la procédure et que la procédure soit stricte

[Intervenant 1] (2:45:30 - 2:45:33)

j'ai noté ça par exemple

[Intervenant 4] (2:45:36 - 2:47:26)

sur ce type de procédure l'oligarchie a écrit elle même une procédure sous Sarkozy je crois dans les années ou un peu avant Sarkozy il y avait Malika Sorel qui était la haut commissaire à l'immigration en France ou à l'intégration ou à l'assimilation je sais plus le titre qui nous dit dans une interview à TF1 il y a un ou deux ans ils ont écrit un texte un processus de naturalisation avec un examen et cet examen n'est jamais tenu tout le monde le passe tout le monde le réussit donc même ça l'oligarchie qui s'était donnée illégitimement un processus ne le respecte pas donc évidemment je ne dis pas que c'est à 40 millions de français de décider pour chaque nouvelle entente mais je dis que le processus et la quantité de citoyens qui sont naturalisés par an doit être normée par le peuple et du coup tout comme pour le traité de Lisbonne où on est tous d'accord pour dire que ce qu'ils ont fait est légal mais ce traité est illégitime et il faudra le réviser à un moment ou à un autre ceux qui sont arrivés et qui ont été naturalisés après 1971 sans l'avis du peuple français devront à mon avis repasser un test qui cette fois-ci sera décidé par le peuple français c'est pas parce qu'une dictature a décidé de faire entrer des gens et accorder le droit de vote qu'on est obligé de l'accepter je pense qu'il faut définir un test d'assimilation à mon avis qui devra être strict et précis pour que tous ces gens qui sont arrivés sans le consentement du peuple j'insiste dessus puisqu'il y en a plein qui se sont assimilés et qui sont des super français

[Intervenant 3] (2:47:27 - 2:47:32)

Non mais il y a le principe de non-rétroactivité c'est un principe de droit français

[Intervenant 2] (2:47:32 - 2:47:45)

C'est qui qui parle ? C'est qui qui parle ? Caillon, ici on respecte la parole on coupe pas la parole et en plus on doit finir on a déjà débordé très nettement et il y a Robert derrière Christophe vous pouvez demander Je finis

[Intervenant 4] (2:47:47 - 2:48:10)

Pour ce que vient de dire Caillon la rétroactivité ça ne compte que c'est l'oligarchie qui s'est fixée cette règle le peuple français s'il a envie de ne pas respecter la rétroactivité pour n'importe quel sujet y compris les riches qui s'échappent etc c'est au peuple de décider personne de supérieur ou qui soit mort ou qui est décidé anciennement qui peut remettre en cause la parole du peuple

[Intervenant 2] (2:48:10 - 2:48:19)

voilà j'ai fini Merci Christophe Etienne je te laisse répondre et après on aura Robert pour terminer ce soir qui ont déjà été très longs

[Intervenant 1] (2:48:19 - 2:50:27)

Je suis pas sûr que la rétroactivité soit légitime l'interdiction de la rétroactivité soit légitime pour empêcher ça parce que c'est vrai que quand on s'aperçoit qu'un contrat et en l'occurrence c'est le contrat de nationalisation l'accord a été vicié, faussé par un vice grave l'accord est annulé et les obligations qui en étaient nées disparaissent Je suis pas sûr que ce soit un cas de rétroactivité quand on décide que quand le peuple après avoir été systématiquement violé, trahi par ses représentants reprend la main et veut corriger ce qu'on lui a imposé on peut pas lui empêcher de corriger sous prétexte de non rétroactivité je pense C'est intéressant j'ai noté ça comme un point qu'il faut que je corrige dans ma définition parce que c'est vrai que l'acceptation par le groupe des nouveaux venus est sûrement un complément souhaitable Le fait des citoyens c'est pas seulement le fait d'être co-signataire, de devenir co-signataire de la Constitution c'est aussi le fait d'être accepté, d'avoir les qualités reconnues par le groupe par cooptation en disant ok, toi on te veut bien A mon avis ce qui serait bien c'est que l'organe de décision qui dit ok toi on veut bien ce serait bien que ce soit une assemblée représentative de l'ensemble de la population et je ne connais pas de meilleur moyen que le tirage au sort d'un millier de personnes pour composer un échantillon représentatif qui permette de simuler de façon loyale et plausible ce qu'aurait fait chacun des citoyens si on nous avait tous consultés sur ce cas là Ça me semble raisonnable

[Intervenant 2] (2:50:29 - 2:50:41)

Merci Christophe pour la question pour la réponse On va passer au dernier intervenant de la soirée Robert, bonsoir Je suis désolé, c'est l'inconvénient du dernier intervenant d'essayer d'être concis

[Intervenant 10] (2:50:42 - 2:51:45)

Merci démocratie de me laisser la parole je vais effectivement être concis Je suis parfois en désaccord avec Etienne là c'est vraiment le cas sur la question de l'âge Pour moi à 10 ans on a la vie de ses parents globalement à 18 ans on apprend on apprend à être responsable à décider pour soi en responsabilité juridique avec la majorité civile et moi il me semble évidemment ça va déplaire, ça va choquer quand il s'agit de d'apprendre à décider en responsabilité non plus pour soi mais pour les autres ça doit se faire après avoir fait l'expérience et l'apprentissage de la décision en responsabilité pour soi et que donc le droit de vote doit faire l'objet d'une autre majorité qu'on appellerait majorité électorale donc majorité civile qui serait disons à 25 ou 26 ans donc je trouve moi que le droit de vote

[Intervenant 1] (2:51:45 - 2:51:49)

tu peux répéter ce qui après avoir fait l'expérience

[Intervenant 10] (2:51:50 - 2:52:42)

à 18 ans on apprend l'expérience on apprend on a la responsabilité juridique de ses actes quand on fait une bêtise c'est plus les parents qui trinquent c'est nous donc on apprend à être responsable pour soi c'est déjà beaucoup c'est déjà bien et je pense que le vote est un stade encore plus exigeant doit être considéré comme nettement plus exigeant puisqu'on apprend à décider non plus pour soi mais pour les autres et par conséquent le droit de vote doit être plus tardif que la majorité actuelle 25 ou 26 ans et qu'on ne devrait pas avoir le droit de vote avant donc je pense que c'est plus exigeant puisqu'on décide non pas pour soi mais pour les autres ça choque c'est contre la tendance mais c'est ce que je voulais affirmer

[Intervenant 1] (2:52:42 - 2:55:34)

parce qu'on décide pour les autres c'est intéressant il faut réfléchir à ça ceci dit, c'est quoi ton prénom ? j'ai pas noté Robert tu te souviens qu'il n'y a pas très longtemps la majorité était à 21 ans et tu m'aurais dit la même phrase avec 21 ans et puis tu aurais peut-être mis 28 ou 29 ans et puis c'est quoi ? une décision politique mais c'est même pas politique la décision c'est littéralement administratif l'état autoritaire a décidé que maintenant on était la fin de l'enfance c'était plus 21 ans c'était 18 ans mais est-ce que tu le côté arbitraire de cette décision me saute aux yeux est-ce que toi peut-être que ça ne te saute pas aux

yeux est-ce que tu arrives à sentir, à deviner même si ce n'est pas ta conviction est-ce que tu arrives à comprendre que pour quelqu'un ça puisse paraître complètement arbitraire pourquoi pas 17, pourquoi pas 19 et pourquoi cet enfant-là ne serait pas ton égal Robert à 15 ans tu t'apercevrais qu'il a une connaissance historique une connaissance littéraire une logique plus fiable que la tienne et une espèce d'intuition, de fraîcheur avec moins d'a priori tu te dis, il pense bien cet enfant et pourtant tu lui condamnes à 10 ans de plus avant d'élire ou avant de voter c'est 10 ans de quoi ? d'incapacité tu en fais un incapable alors que c'est un être humain comme toi et tu regardes, tu vois bien qu'il est ça y est, il est grand lui il a eu une enfance difficile peut-être ou une enfance particulière ok, il est mature plus tôt tu sens le coup de force que je voudrais prévenir que je voudrais empêcher le coup de force qui consiste à dire mais non mon vieux, c'est pareil pour tout le monde c'est comme l'école où on dit le lundi à 8h c'est maths mais j'ai pas envie de faire de maths alors on s'en fout, on te dit le lundi à 8h dans ta classe c'est maths alors tu feras des maths parce que c'est comme ça mais j'ai pas envie, c'est comme ça puis arrive 9h, 9h maintenant c'est anglais mais j'ai pas envie de faire de l'anglais, j'ai envie de faire des maths mais tu fais chier, tu vas faire de l'anglais parce que c'est comme ça enfin c'est tyrannique Robert l'école là, pour des prétextes de rentabilité des prétextes d'efficacité mais marchande, d'efficacité comptable c'est dérisoire tu violentes l'enfant, tu lui fais faire ce qu'il a pas envie de faire alors qu'il va avoir envie de le faire un peu plus tard et que ça marchera infiniment mieux l'apprentissage au moment où il a envie, évidemment et bien de décider que tout le monde majeur pour voter les lois à 27 ans seulement quels que soient les individus

[Intervenant 2] (2:55:36 - 2:55:37)
je prédis

[Intervenant 1] (2:55:37 - 2:55:58)
d'immenses injustices j'ai pas besoin d'être devant il va y avoir d'énormes mais cruelles injustices qui vont fabriquer des gens aigris violents, méchants, privés de la politique mais ils vont s'exprimer autrement que par la politique ah bon tu veux pas que je fasse de la politique ? je vais me braquer les banques, je vais me démerder, je vais faire autre chose mais puisque tu veux pas de moi en politique je vais prendre la...

[Intervenant 10] (2:55:58 - 2:56:58)
la politique c'est pacifiant la politique bien faite, respectueuse, loyal c'est pacifiant oui moi je pense que c'est pas 8 ans de plus qu'ils feront gagner en qualité et puis je te répondrai par une note d'humour, je pense que si tu faisais voter un enfant à 10 ans si un immigré lui vole son pain au chocolat à la récréation, il votera Le Pen c'est pareil à 18 ans ? il votera Mélenchon pour avoir des glaces gratuites et il votera Macron c'est pareil à 30 ans ? mais c'est pareil à 40 ans, Robert c'est comme ça que ça se passe à 40 ans c'est pas vrai, à 40 ans on a l'expérience de la vie on a le recul, on a vu des choses qui marchent pas mais t'as bien vu, il les faisait se vacciner il leur offrait des burgers pour se faire vacciner tu t'es éveillé politiquement assez tardivement à 50 ans, Etienne, à la politique c'est le cas pour...

plus l'âge avance, plus on se rend compte qu'on s'est fait entourloper avant et c'est bien d'avoir un peu de recul pour décider quand il s'agit de décider pour les autres plus tard

[Intervenant 2] (2:57:00 - 2:57:52)
sur l'enfant je suis désolé de couper mais encore une fois, normalement on devait faire 2h de Space on en est à 3h20, donc je remercie Etienne c'est intéressant je sais bien, mais justement pour vous dire, j'ai noté, j'ai même envoyé un message je pense qu'on essaiera d'organiser un Space, comme je vous l'ai dit, l'enfant et sa citoyenneté j'ai envoyé un message à Marie-Estelle Dupont mais je ne l'ai pas dans les MP d'ailleurs, petit appel, si l'un de vous a l'accès au MP à Marie-Estelle Dupont ça pourrait être intéressant de lui demander qu'elle se rapproche du compte démocratie directe puisque ce n'est pas moi qui fais les programmations, mais Stéphane donc du coup, si quelqu'un a son contact qui n'hésite pas à lui demander de se rapprocher de nous, pour cette thématique qu'on essaiera d'aborder sur un Space intégral on essaiera de donner 2h, 3h uniquement à ce sujet, la citoyenneté de l'enfant ce sera, je pense, très intéressant je suis désolé Christophe vraiment, si t'as 3 secondes et puis il y a l'étrangère aussi, vraiment en 3 secondes parce qu'il faut conclure

[Intervenant 4] (2:57:54 - 2:58:04)

il me faut 10 secondes c'est une expérience de pensée pour Étienne, est-ce que tu peux mettre une arme à feu dans les mains d'un enfant de 15 ans je ferme et puis

[Intervenant 2] (2:58:05 - 2:58:16)

tout le monde réfléchit à ça chacun il réfléchira de son côté effectivement, l'étrangère, je vais te laisser ton mot de la fin avant de passer celui à Étienne, puisque tu avais levé la main je t'en prie.

[Intervenant 9] (2:58:16 - 2:58:21)

Oui, j'ai levé la main mais ça concerne toujours les enfants et le droit de vote etc, donc je me réserve pour le futur Space

[Intervenant 2] (2:58:22 - 2:59:54)

on va essayer de s'organiser un Space sur, donc là qui sera pas un atelier constituant lexical mais qui sera un Space dédié à la question de la citoyenneté de l'enfant si Étienne aura une disponibilité, peut-être que ce serait intéressant qu'il soit là vu les échanges de ce soir et donc je rappelle, avant de laisser le mot de la fin à Étienne les Space à venir, puisque demain soir, nous avons un Space dédié à l'association Lidémocrate de France que nous sommes en train de mettre en oeuvre donc vous êtes tous conviés à venir échanger à ce sujet, on vous la présentera, on vous l'expliquera et le but c'est vraiment de collectivement aussi y travailler semaine prochaine nous aurons Jérôme Rodrigues les Gilets jaunes à la croisée de la démocratie la semaine suivante nous aurons Paul Sébille, le référendum et la démocratie au sein de nos institutions et ensuite on se posera la question la semaine suivante la question du numérique dans la démocratie directe je vous passe tous les autres sujets à venir, je rappelle Étienne, il faudrait qu'on arrive à s'organiser avec Stéphane pour programmer suffisamment tôt l'atelier constituant lexical qui abordera la question des médias et des journalistes pour qu'on puisse inviter comme c'était prévu Amélie et Smiley parce qu'il y a aussi quelqu'un comme toi qui est assez chargé et on est obligé de programmer à l'avance, on ne peut pas le faire à la dernière minute pour ces deux mots là donc essayez de voir avec Stéphane comment est-ce qu'il est possible de planifier suffisamment tôt pour qu'on puisse vous réunir toi et Amélie afin d'avoir un Space atelier spécifiquement dédié aux médias enfin à la définition de médias et de journalistes Je te laisse le mot de la fin pour ce soir bien entendu, je vous dis à tous très bonne soirée

[Intervenant 1] (2:59:56 - 3:02:01)

Je vais être bref je suis tellement long d'habitude merci à vous d'organiser ça merci pour l'immense travail de retranscription qui est très utile ensuite pour repenser, revenir à tête reposée sur ce qui a été dit en texte scientifique moi c'est vraiment bien ce que vous faites c'est intéressant ça passe vite il faut prendre le temps après de reprendre tellement il y a d'idées à la prochaine fois essayez d'en parler avec vos voisins de devenir constituants et de rendre vos voisins constituants petit à petit je pense qu'il n'y a pas d'émancipation de l'espèce humaine sans ce que Castoriadis appelait l'auto-institution de la société Castoriadis c'était un type vraiment épatant et moi j'appelle ça le processus constituant populaire et permanent mais ça correspond à l'auto-institution de la société de Castoriadis qui était un immense connaisseur de la démocratie athénienne et un grand penseur de ce que devrait être ce que pourrait être et devrait être la démocratie bon c'est un peu compliqué de vous inviter à lire Castoriadis parce qu'il y a beaucoup beaucoup de choses mais en tout cas je pense que l'émancipation des dominants du moment, l'émancipation de toutes les formes de domination passera par le fait que nous apprenions enfin pas une poignée de gens conscients, ça devienne un fait de société est-ce que nous devenions capables, que nous apprenions à écrire nous-mêmes les règles de notre représentation politique c'est une immense erreur qui nous a fait perdre des siècles de laisser les représentants écrire ses règles, c'est vraiment représenté de faire ça, bon voilà je repars pas, je vous fais bonne nuit à tous merci Étienne merci de votre attention et de vos encouragements, tout ça me fait chaud au cœur

[Intervenant 2] (3:02:02 - 3:02:53)

merci encore pour ta gentillesse, ta disponibilité et c'est vrai que j'ai oublié de le rappeler je vous invite tous à aller sur le site donc democracydirectavecdes.org vous retrouverez justement effectivement déjà toutes les émissions qu'on a faites avec Étienne, les trois premières vous en retrouverez également, c'est téléchargeable, c'est en PDF zipé, les extractions les verbatims et les extractions qui ont

été faites avec les définitions, et vous pouvez ensuite aller faire le jugement de façon nuancée c'est-à-dire que vous allez voter, juger quelles sont les définitions de tous les termes que l'on a déjà abordés, qui vous conviennent le mieux de façon à ce que l'on puisse collectivement décider des définitions de ce fameux lexique qu'on est en train d'essayer d'élaborer ensemble, et puis vous avez plein d'autres ressources pour justement essayer d'être plus actifs constituants, et d'agir plutôt que d'être simplement spectateur voilà, merci à tous, je vous souhaite une bonne soirée encore merci Étienne et à très vite, d'ailleurs pour ceux qui nous suivent on se dit à demain 21h

[Intervenant 4] (3:02:55 - 3:03:00)

salut, merci à tous salut